

**PHILIPPE SAVOIE, LA CONSTRUCTION DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE (1802-1914), LYON, ENS ÉDITIONS, 2013, 502 P., ISBN
978-2-84788-366-4**

Jean-Michel Chapoulie

Belin | « *Revue d'histoire moderne et contemporaine* »

2014/3 n° 61-3 | pages 179 à 181

ISSN 0048-8003

ISBN 9782701190143

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2014-3-page-179.htm>

Pour citer cet article :

Jean-Michel Chapoulie, « Philippe Savoie, La construction de l'enseignement secondaire (1802-1914), Lyon, ENS Éditions, 2013, 502 p., ISBN 978-2-84788-366-4 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 2014/3 (n° 61-3), p. 179-181.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Comptes rendus

ELISA ANDRETTA,

Roma medica. *Anatomie d'un système médical au xvr^e siècle,*

Rome, École française de Rome, 2011, 647 p.,
ISBN 978-2-7283-0898-9

Nourri par les acquis récents d'une historiographie qui a trop longtemps pensé les rapports entre science et religion sous le seul angle du conflit, le livre d'Elisa Andretta, version remaniée d'un doctorat soutenu à l'EHESS,

interroge l'existence même d'une médecine à Rome aux débuts de l'âge moderne. Capitale politique de l'État pontifical et capitale universelle en reconstruction, dont les papes, de la Renaissance à la Contre-Réforme, s'efforcent d'affirmer la centralité, la ville ne manque certes pas d'atouts pour que s'y épanouisse la science médicale : une activité éditoriale soutenue, la présence de bibliothèques mais aussi celle des cours cardinalices et pontificales constituent autant d'attraits susceptibles d'attirer de grandes figures de l'*ars medica*, d'autant plus que les papes font alors de la culture l'un des piliers de la *renovatio* de Rome et de l'Église.

S'appuyant sur un vaste éventail de sources, à la fois archivistiques et textuelles – production intellectuelle, documentation des institutions étudiées, lettres, *avvisi*, rôles, *ordines*, etc. –, E. Andretta, par une lecture fine et croisée de cet ensemble, explore les lieux, les acteurs et les formes de la pratique médicale à Rome dans leurs aspects aussi bien théoriques que pratiques. Construit en quatre temps, l'ouvrage analyse successivement le Collège des médecins de la ville, les différentes cours de l'espace urbain, l'université et deux domaines particuliers du savoir médical : la lutte contre la peste et les connaissances anatomiques.

Le Collège et le *Protomedicatus* constituent les instances de régulation de la pratique médicale, dont le rôle ne cesse de croître depuis la bulle de Sixte IV en 1471. Les sources conservées, qui nous renseignent sur leurs prérogatives et leur fonctionnement, rendent possible l'examen de leur composition et de leur action. Cette activité consiste aussi bien dans la régulation de l'accès au métier médical que dans la réglementation de sa pratique : procédures d'examen, octroi de grades, délivrances d'autorisations temporaires à exercer, contrôle des apothicaires... Autant d'actions qui promeuvent un modèle universitaire de médecine et qui soulignent aussi l'importance de l'ouverture du milieu romain aux étrangers, même si ces derniers, malgré les licences obtenues dans d'autres universités, font l'objet d'un nouvel examen.

La cour, ou plutôt les diverses cours qui peuplent l'*Urbs*, fait l'objet d'un deuxième chapitre où se distinguent la *curia* du pape et celles des cardinaux. Rome illustre les évolutions perceptibles aux derniers siècles du Moyen Âge, qui ont fait des espaces curiaux des lieux d'élection de l'exercice de la médecine pour les praticiens les plus connus du temps. L'université n'est plus le lieu phare de la construction des réputations, et ce sont bien les cours, ici multiples et polycentriques, qui offrent de nouvelles perspectives de carrière : membres de la *familia* du pape ou des prélats de l'Église, commensaux hébergés dans les palais cardinalices, les médecins, souvent formés dans d'autres universités de la péninsule, voire à l'étranger, entrent dans le réseau clientélaire de leur patron. L'analyse des dédicaces de la centaine de livres produits à Rome entre 1534 et 1590 révèle les stratégies de promotion, les formes de patronage scientifique et les liens qui se nouent entre l'auteur et son lecteur désigné. La cour pontificale fait l'objet d'un examen spécifique qui rend compte de la place

des médecins dans le système des offices curiaux, de la hiérarchie qui se dessine au sein du groupe (entre médecin personnel, médecins de la *familia*, chirurgiens et autres opérateurs de la santé), des modalités de leur recrutement et de la diversité des profils professionnels. Ici, la spécificité de la charge pontificale électorale empêche la plupart du temps la continuité d'une carrière médicale à la cour, et l'office du praticien prend souvent fin à la mort du pape. L'examen des différents pontificats montre la diversité des relations que chaque souverain a entretenues avec ses médecins et sa propre santé. Dans la continuité des observations menées sur le corps du pape par Agostino Paravicini Bagliani, l'auteure met en lumière les multiples configurations de l'action médicale, dans la santé, la maladie et au moment du décès : règles d'hygiène de vie (qui donnent lieu à une abondante littérature de régimes de santé) adaptées à des hommes vieillissants, recrutement de nouveaux praticiens lors de maladies graves, confrontations entre le patient et ses médecins, pratique de l'autopsie lors du décès des pontifes... Ici, le recours systématique à une pratique devenue courante depuis le XV^e siècle constitue autant un moyen d'enquêter sur les causes de la mort qu'un dispositif grâce auquel les praticiens tentent de se dégager de toute responsabilité face à de possibles rumeurs les mettant en cause, et qu'un outil de communication leur permettant de conserver la maîtrise du discours sur les raisons du décès.

Un troisième chapitre s'attache à étudier les rapports entre l'université et la Ville, et plus particulièrement la manière dont les pontifes se sont efforcés de promouvoir le *studium* comme agent et vitrine d'un programme de reconstruction intellectuelle de la capitale de la chrétienté. Malgré des difficultés financières périodiques, l'université, qui en dépit de son ancienneté n'avait jamais rivalisé avec les centres plus prestigieux de la péninsule, voit son fonctionnement stabilisé par des nominations à vie, l'augmentation et la diversification du nombre de chaires dédiées à la médecine. La création d'une *Congregatio de Regimine Studii* chargée d'en contrôler l'organisation marque aussi la forte emprise du Saint-Siège sur le développement de l'institution. Toutefois, comme le souligne E. Andretta, cette intervention de l'Église n'est pas automatiquement synonyme de recul : si la fermeture de la faculté aux Juifs sous Paul IV et la *professio fidei* imposée aux *doctores* en remplacement du serment d'Hippocrate manifestent un souci de défendre l'orthodoxie, il apparaît aussi que le développement de nouvelles chaires (de chirurgie – plus tardive toutefois à Rome qu'ailleurs –, de botanique en relation avec l'essor de l'*hortus botanicus* du Vatican, et surtout d'anatomie où l'enseignement se nourrit aussi d'expériences autoptiques) constitue autant de signes d'un intérêt soutenu pour les nouvelles disciplines au sein de l'*ars medica*. La littérature des traités contre la peste, florissante alors que Rome vit sous la menace d'un retour de l'épidémie, témoigne elle aussi de nouvelles tendances, perceptibles aux derniers siècles du Moyen Âge, lorsque l'observation des *particularia*, les récits de *casus*, les expériences individuelles viennent fournir de nouvelles connaissances et ébranler pour partie le statut des autorités anciennes. À Rome, les nouvelles théories de Fracastor sur la contagion sont ainsi examinées et discutées, même au sein de l'enseignement universitaire.

Par l'attention qu'elle accorde aux lieux et aux acteurs de la profession, E. Andretta retrace avec acuité et parfois dans leur singularité les carrières médicales dans la Rome moderne. Attentive à contextualiser chaque réforme, chaque évolution, qui s'expliquent notamment par les centres d'intérêt et la politique spécifique des différents pontifes, l'auteure s'attache à replacer l'exercice et la pensée médicaux dans leur épaisseur sociale, sans oublier toutefois leurs soubassements doctrinaux. Si,

comme elle l'avoue elle-même, tous les lieux de l'exercice médical – tels les tribunaux et les congrégations religieuses – n'ont pu être étudiés en détail, les transformations à l'œuvre mais également les héritages plus anciens sont habilement replacés dans leur chronologie, qui dépasse le strict cadre de l'étude.

Au fait des apports récents de l'histoire de la médecine des XIV^e et XV^e siècles, l'auteure est donc à même de mieux saisir les formes de continuité et les inflexions nouvelles qui marquent la période, et de dessiner les contours d'un véritable système médical : à travers l'étude des modalités de production de savoir, des institutions de formation des praticiens et de régularisation de la pratique médicale, à travers l'analyse de la diversité des lieux d'exercice et des trajectoires professionnelles, E. Andretta restitue la diversité d'un milieu professionnel largement international, son ancrage au cœur même des espaces curiaux pontificaux et cardinalices, et la capacité romaine à s'affirmer aussi comme un lieu de production et de diffusion de savoirs scientifiques.

Marilyn NICOU

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse-UMR 5648

JOHANN PETITJEAN,

L'intelligence des choses. Une histoire de l'information entre Italie et Méditerranée (XVI^e-XVII^e siècles),
Rome, École française de Rome, 2013, 520 p.,
ISBN 978-2-7283-0964-1

Issu d'une thèse de doctorat, ce travail s'inscrit à la fois dans le champ renouvelé de l'histoire politique italienne et celui, encore jeune, de l'histoire de l'information. Son hypothèse est que la culture de

l'information qui s'épanouit dans l'Italie des XVI^e et XVII^e siècles prendrait sa source dans les pratiques professionnelles des chancelleries italiennes. Il rejoint ainsi l'idée de Filippo de Vivo, selon lequel la nature « publique » des *avvisi* ne signifie pas pour autant l'existence d'une « sphère publique » déliée de celle du pouvoir (voir *RHMC*, 61-2, 2014, p. 202-204). C'est donc dans le milieu des « experts » de l'écriture diplomatique que se forgerait le genre normatif des *avvisi*, faisant de la collecte, de la communication puis du traitement des nouvelles l'outil majeur de la décision politique, marquée du sceau originel du secret de l'État. Fondé sur un dépouillement considérable d'archives d'État à Rome, Venise et Dubrovnik, l'ouvrage suit dans la longue durée le rapport étroit entre pouvoir et communication au cœur de l'action politique et militaire de la confrontation vénéto-ottomane, de la guerre de Chypre (1570-1573) à la guerre de Candie (1645-1669).

La démonstration commence par faire le lien entre l'art de négocier et celui d'informer, également touchés par la révolution épistolaire du XVI^e siècle ; la même dynamique d'homogénéisation atteint l'art des traités et celui d'écrire des lettres (« aviser » relèverait d'une technique épistolaire). Il existerait ainsi une relation matricielle entre la codification de l'écriture diplomatique et la formalisation des nouvelles. Selon cette hypothèse, la culture de l'information naîtrait au cœur des pratiques de renseignement de l'État. L'exemple du gouvernement vénitien montre le processus de traitement et de sélection de l'information avant sa diffusion ; il suffit parfois d'attendre qu'une information ne soit plus « sensible » pour autoriser sa publication.

La deuxième partie porte sur « l'invention de l'actualité » dans l'Italie du XVI^e siècle ; au développement des réseaux marchands, l'auteur préfère substituer, comme facteur déterminant, la décision politique d'une régularisation des temps de parcours : au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, le trajet des courriers hebdomadaires circulant

entre les principales villes italiennes fournit l'armature de la circulation des nouvelles. La poste était l'expression d'une souveraineté territoriale et la condition nécessaire à l'émergence d'un espace européen de l'information. Pourtant, d'après les historiens italiens de l'information, les lettres marchandes circulant au Moyen Âge par les réseaux commerciaux furent à l'origine des feuilles de nouvelles faisant l'essentiel du marché de l'information italien dès le milieu du XVI^e siècle; le dynamisme des recherches actuelles autour des *Fuggerzeitungen* témoigne d'une approche qui relie la sphère marchande au développement de l'information. En l'état actuel des recherches, on ne peut que prendre acte de cette double paternité, marchande et diplomatique, à l'origine des premiers *avvisi* internationaux apparus à Venise. Émancipés de leur nature épistolaire originelle, ceux-ci ont évolué de manière homogène: l'effacement des marqueurs de subjectivité du destinataire a produit une neutralisation qui était le gage d'un élargissement de la diffusion, ainsi, bien sûr, que l'absence d'interprétation ou de commentaire. En fait d'«invention de l'actualité», il s'agit surtout de la fixation de sa médiatisation selon un agencement rubrical normalisé et étonnamment pérenne. Quant à la langue particulière et fonctionnelle des *avvisi*, l'auteur relève que ce fut peut-être l'une des plus réglées du temps, soigneusement dépersonnalisée, sans auctorialité ni commentaire, avec une présence forte de marques d'oralité. Le passage à l'imprimé provoqua en revanche un allongement des formes d'énonciation. De la compilation initiale, le travail du nouvelliste devient au XVII^e siècle un travail de recomposition à partir de sources démultipliées.

La révolution vint de la périodicité hebdomadaire de la diffusion et de l'émergence d'une activité nouvelle dans les années 1580, le nouvellisme, occupation encore ponctuelle pour les professionnels de la plume. Assimilée à l'écriture des Pasquinades, celle des nouvelles fut d'abord marquée d'infamie et condamnée par le pape en 1572, frappant d'un discrédit durable l'activité des gazetiers du siècle suivant. Au début du XVII^e siècle, l'évolution du gouvernement vénitien à l'égard de l'information reflète une évolution d'ensemble, quoiqu'avec un léger retard: incapables d'empêcher la circulation des nouvelles, les pouvoirs tentent de contrôler leur publication dans le cadre de gazettes imprimées, encadrées par le régime du privilège. Les années 1630-1660 sont celles d'une banalisation de l'impression des nouvelles, d'un *modus vivendi* entre les nouvellistes et les autorités, où l'autocensure a succédé à la censure. Sur ce plan, on peut regretter que l'analyse n'aille pas au bout de la démonstration: la publicisation de l'information implique des hiérarchisations et sélections où s'affrontent les logiques du secret et du public, qui ne relèvent pas uniquement de temporalités décalées, mais bien d'une information au statut différencié; les acteurs de la sphère éditoriale sont ici les grands absents.

C'est là un effet de source, incontestablement, car l'auteur privilégie l'activité informationnelle qui se joue au cœur de l'État. Il confirme le rôle central des auditeurs des nonciatures dans la circulation des *avvisi a mano*, formellement identiques, à l'origine du modèle rubrical que reprennent ensuite toutes les feuilles de nouvelles, y compris imprimées, avec une succession inversement chronologique de nouvelles datées et localisées. Là encore, la transition suppose d'essentielles questions de hiérarchisation et de politisation de l'information. Cette préférence pour la nature manuscrite de l'information suscite une réflexion intéressante sur les conditions d'émergence de l'apparition de l'actualité, à savoir une pensée nouvelle sur le mouvement qu'incarnent les découvertes galiléennes et un désir de maîtrise sur le monde: en somme, des conditions intellectuelles qui ne doivent rien à la «révolution de l'imprimé».

Après cette première moitié de l'ouvrage, consacrée au média et à l'actualité, partie très théorique et nourrie de références à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, l'approche se fait plus thématique. Le cas vénitien témoigne d'une centralisation administrative de l'information avec des pratiques de compilation effectuées par les agents de terrain dès la fin du XV^e siècle, notamment pour les nouvelles en provenance de l'Empire ottoman. Ces compilations faisaient ensuite l'objet d'une sélection et d'un vote par les sénateurs, qui validaient les contenus et autorisaient la diffusion. Au XVI^e siècle, le contrôle de l'Inquisition vénitienne s'étend à l'ensemble des nouvelles ; cette attitude du pouvoir se retrouve en Espagne et en Angleterre, où la publicité de l'information fut d'abord criminalisée.

Le cas de Lépante fait l'objet d'un questionnement sur les enjeux de l'information en provenance de la Méditerranée orientale : tout temps de crise produit une sorte d'effusion polyphonique de l'information. La confiance excessive du gouvernement vénitien dans les circuits officiels, son incapacité à récoler et interpréter les signes provenant de canaux informels lui auraient fait perdre la « guerre de l'information » : ce n'est qu'au début de l'année 1570 qu'il comprend que la flotte ottomane s'apprête à envahir l'île de Chypre. L'affaire témoigne des limites de la centralité et du contrôle de l'information : la collecte pluraliste des nouvelles est un gage d'efficacité dans le processus de décision du gouvernement. La célébration jubilatoire et eucharistique de Lépante paraît ainsi enserrée entre un « avant » et un « après » d'informations discontinues et imparfaites provoquées par une dynamique générale de centralisation et de contrôle de l'information.

Dans cette déclinaison de regards sur différents espaces de la Méditerranée (Venise, Rome, Raguse, Malte), l'étude de l'information délivrée par la République de Raguse donne lieu à une démonstration parmi les plus intéressantes. Poste avancé espagnol au XVI^e siècle, Raguse se fait un devoir d'informer le roi catholique et le Saint-Père sur l'Empire ottoman. Véritable agence de renseignement, elle s'abrite derrière le nom de « Lucio Pisone » et se fait chaque année, par l'intermédiaire de Naples, le relais de l'information ottomane, dans un échange à flux tendu, chaque nouvelle lettre n'étant envoyée qu'après retour d'un accusé de réception. Cette information ragusaine se caractérise par son originalité et son contact avec les principaux personnages de l'Empire ottoman.

L'ouvrage se termine avec la guerre de Candie (1645-1669), d'un point de vue « multimédia », dans un contexte où tous sont désormais habitués à un niveau élevé de diffusion. Mais à partir de 1645, les « lettres de Constantinople » se font rares et le gouvernement vénitien compense par la diffusion d'une quantité impressionnante de relations militaires manuscrites, afin d'unir les princes chrétiens à sa cause. Beaucoup se retrouvent chaque semaine dans les gazettes, ressuscitant, en ces temps de Réforme catholique triomphante, l'image de l'ennemi commun de la chrétienté. La fin de la guerre de Crète survient dans le plus grand silence de nouvelles : en 1669, la reddition de Candie apparaît comme un « non-événement » dans un univers de communications coupées ; l'atonie des nouvelles précédant la reddition est suivie par une banalisation événementielle qui tranche avec la célébration jubilatoire de Lépante un siècle plus tôt.

Voilà assurément un ouvrage de référence sur le fonctionnement de quelques réseaux de l'information méditerranéenne. Par son ambition à la fois spatiale et épistémologique, J. Petitjean livre une analyse très fouillée de la manière dont la maîtrise de l'information s'installe au cœur des stratégies politiques, faisant de l'Italie de la

première modernité le lieu d'élaboration d'une première « culture de l'information ». On regrette parfois que les mécanismes de la publicisation, qui mettent au cœur de l'analyse la dialectique du secret et du public, demeurent en marge de l'étude. L'information dont il s'agit est celle qui doit servir en priorité la décision politique, non la formation de l'opinion, partenaire pourtant essentiel de la décision politique. C'eût été un autre travail, probablement, mais qui aurait complété le tableau. Cela étant, on ne peut que se féliciter d'une analyse aussi fine du développement de l'information manuscrite à un moment de transition majeure dans l'histoire de l'information européenne, où l'on passe de l'environnement mono-médiatique des *avvisi* à celui, polyphonique, des gazettes.

Stéphane HAFFEMAYER
CRHQ-CNRS, Université de Caen

MARIE BARRAL-BARON,

*L'enfer d'Érasme. L'humaniste chrétien
face à la Renaissance,*

Genève, Droz, 2014, 752 p., ISBN 978-2-600-01645-2

La thèse est lumineuse : en quelques années, le mouvement réformateur brise la conception qu'Érasme se faisait du temps – celui de Dieu (le seul qui comptait à ses yeux), celui des hommes

(qu'il négligeait) et le sien propre (dont il se croyait maître en prétendant rejoindre celui de Dieu) – et fait des dix dernières années de sa vie un véritable enfer que résume, dans la nuit du 11 au 12 juillet 1536, une mort solitaire, semblable à celle du Crucifié. La démonstration est impressionnante : en 672 pages de texte et 59 pages de rappel des sources et de la bibliographie (909 items), l'auteure nous entraîne avec audace et détermination, mais aussi clarté et rigueur, dans une (re)lecture intégrale de l'abondante œuvre d'Érasme, parfaitement maîtrisée, et de ses multiples interprétations, pareillement dominées.

La première partie est consacrée à l'« histoire rêvée » d'Érasme : celle d'un humaniste qui, fort de ses compétences philologiques, se croit capable de réaliser la *restitutio* des arts et des lettres et la *renovatio* de la vie religieuse. Il emprunte à Cicéron la typologie des récits narratifs, de la fable à l'histoire. Il connaît les vertus pédagogiques des premières, comme en témoignent ses *Colloques*, destinés à aider ses élèves à progresser en latin. Sous l'écorce des fables, il est en effet possible de débusquer des vérités profondes. De la même façon, sous l'enveloppe des Écritures, il est possible d'atteindre la Vérité : pour Érasme, la personne même du Christ. Il faut donc en rendre le texte accessible à tous et d'abord le restituer dans son intégrité. C'est la raison de l'édition du Nouveau Testament, en grec, en 1516. C'est aussi l'objet de l'édition des Pères de l'Église, car ils fournissent les clefs utiles, voire nécessaires, à cette lecture. Et c'est également le sens de ces portraits d'« athlètes de la foi » – ceux de ses contemporains (John Colet, Jean Vitrier, Thomas More), comme ceux des Pères (saint Jérôme, Origène) – brossés par Érasme. On comprend l'intérêt de l'histoire sacrée. Il n'en va pas de même pour l'histoire profane. Certes, elle n'est pas dépourvue de qualités, mais n'est pas non plus exempte de dangers. Celui de faire croire qu'elle permet, elle aussi, d'accéder à la vérité, alors qu'elle ne peut atteindre que le vraisemblable. Celui, surtout, de détourner du projet érasmien : faire revivre les temps apostoliques. C'est ainsi, sur le mode du rêve, qu'Érasme appréhende l'histoire. Il est indifférent à l'élargissement du monde connu. Il n'a que mépris pour le temps de la scolastique, et guère de considération pour l'âge monastique qui le précède. Il n'a d'intérêt que pour les temps anciens, celui des Pères et, antérieurement à eux, celui du monde antique. La grammaire – c'est-à-dire les règles qui permettent de parler avec

pureté et justesse – offre le double avantage de lutter contre la barbarie scolastique et de fréquenter les Anciens qui se sont distingués par l'élégance de leur style. En 1517, l'année même où Luther publie ses 95 thèses, Érasme est encore persuadé de l'imminence de l'âge d'or, celui d'un monde chrétien revenu aux temps apostoliques et nourri de la lecture de la Bible. Comme les Pères, avec lesquels il s'identifie, il veut vivre de la « folie de la croix ». Enthousiaste, au sens propre du terme, il vit hors du temps et se refuse à voir l'évidence. Le rêve se dissipe cependant en 1521 : Luther n'hésite pas à critiquer l'enseignement des Pères, Érasme n'est plus le centre de toutes les attentions et, concrètement, il doit quitter Louvain puis Anderlecht, et s'installer à Bâle.

Conscient de ce qui se passe et des conséquences pour sa propre démarche, Érasme ne veut pas pour autant renoncer à restaurer les temps apostoliques. Face à Luther, il est écartelé : il partage nombre des critiques de ce dernier mais ne peut l'approuver ; il veut se placer au-dessus des partis mais n'échappe pas aux critiques des théologiens de Louvain. « Comme égaré dans un siècle qu'il refuse, Érasme se condamne lui-même au tragique. Il devient un personnage isolé et traumatisé car il est en permanence assiégé » (p. 314). Informé en temps réel par ses correspondants, qui lui permettent simultanément de maintenir le monde et l'histoire à distance, il ne peut plus ignorer ce « cauchemar éveillé » qu'est le spectacle de l'expansion luthérienne. Il entre dans l'arène. En septembre 1524, le *De libero arbitrio* est publié. Il est trop tard. Son monde s'effondre : il perd toute confiance dans le langage et prend acte du fait que la solution ne dépend désormais plus de lui, le « prince des humanistes », mais du politique. Il est en proie à la tentation du silence, dont, en disciple des Frères de la Vie commune, il connaît les vertus. Mais il ne peut se taire. Il lui faut donc sauver la Tradition de l'Église : la continuité historique du christianisme, mais aussi l'idée de consensus, ce qui passe par une réhabilitation des pratiques de la dévotion populaire chrétienne et par la défense de l'organisation de l'Église établie. Il entend également sauver la patristique, n'hésitant pas à faire place à Bède le Vénérable († 735), encore peu présent dans les *Annotations sur le Nouveau Testament* de 1516 et 1519, plus fréquemment cité dans celles de 1522, 1527 et 1535. L'humaniste se change en polémiste. Le 13 avril 1529, il quitte Bâle, acquise à la Réforme, et trouve refuge à Fribourg, restée catholique.

La troisième et dernière partie traite de l'angoisse d'Érasme, conscient du caractère corrompue du temps, et de son inexorable descente en enfer. Longtemps, Érasme a défié le temps. Il n'utilise d'ailleurs que le sablier et n'a ni horloge ni montre de table ou de poche. Il ne connaît que le temps chrétien et vit au rythme de la liturgie. Ses biographies sont pauvres en dates : seule compte la présence de Jésus-Christ dans la vie de ses héros. Peut-être par désir d'une vie sans autre histoire que celle dont lui-même est l'auteur. Peut-être aussi parce que, pour ce « forçat du Christ », l'histoire n'est intelligible qu'au prisme de l'Évangile et à la lumière de la Croix. Sa correspondance, qu'il ne cesse de publier, n'est jamais classée chronologiquement : il se pense hors du temps. Étudier les textes des Anciens, n'est-ce pas précisément arrêter le temps et participer à l'éternité de Dieu ? À rebours, Érasme semble échapper aux angoisses eschatologiques de ses contemporains, au moins jusqu'en 1530. Il ne commente d'ailleurs pas le texte de l'Apocalypse, qu'il n'est pas loin de considérer comme apocryphe. Luther va tout bouleverser. Pour ce dernier, la Réforme qu'il promet n'est pas une nouvelle phase dans l'histoire de l'humanité. Elle annonce la réelle et définitive réforme de Dieu à la fin des temps. Luther attend l'apocalypse ; Érasme s'inscrit, lui, dans la continuité historique. Le temps devient ainsi un champ d'action pour le chrétien qui peut y déployer sa puissance créatrice. Érasme intègre désormais le Moyen Âge dans la chronologie de l'histoire

chrétienne. Il lui faut du même coup repenser l'Antiquité. Dans le *Ciceronianus* (1528), il montre le danger du paganisme, qui est en train de gangrener le christianisme et de justifier la révolte de Luther et de ses disciples. Face au danger réformateur, Érasme est passé de la défiance à l'hostilité. Il distingue à présent l'Antiquité pré-chrétienne et l'Antiquité chrétienne. L'heure est à la défense de la chrétienté face à des Luthériens qui tentent précisément de la récupérer.

Mais le bouleversement concerne aussi le regard qu'il porte sur lui-même. D'un côté, il devient sensible à l'histoire et édite les *Histoires* de Tite-Live en 1531. D'un autre côté, à partir des années 1530, son eschatologie, teintée d'humanisme chrétien, perd de son optimisme. L'angoisse le gagne, et la peur de l'apocalypse ne lui est plus totalement étrangère. Destructrice, l'histoire est devenue pour lui un enfer. En 1535, le supplice de son ami Thomas More le laisse mort-vivant. Mais il le confronte en même temps au drame du Christ mort en croix et à l'espérance qui en résulte. Si l'amitié de Dieu lui est refusée ici-bas, ne peut-elle lui être accordée en l'autre monde ? Indomptable, l'histoire offre de multiples raisons de craindre la colère de Dieu : la menace que représente le Turc, fléau de Dieu, ou encore la tragédie du royaume des anabaptistes à Münster (février 1534-juin 1535). À tous égards, Érasme se sent fini. Il accueille avec dérision l'idée du pape Paul III de faire de lui un cardinal. Inflexible, l'histoire le ramène à sa propre histoire : celui d'un bâtard, que la mort de ses parents a laissé seul et qui retrouve cette déréliction au soir de sa vie quand ses forces déclinent, quand ses amis meurent ou le quittent, quand Dieu lui-même l'abandonne : «Érasme découvre l'angoisse, parce qu'il découvre l'histoire. Son enfer résulte donc de ce refus, tellement long, de s'inscrire dans l'histoire de son temps et de cette croyance "folle" d'avoir pensé pouvoir faire revivre l'histoire sacrée. Lorsqu'il accepte enfin d'ouvrir les yeux, son face à face avec l'histoire s'achève par un enfer» (p. 672).

L'auteur lie ainsi de manière originale, convaincante et sensée l'histoire personnelle d'Érasme, l'intense activité et l'immense production d'un humaniste chrétien, la singularité d'une époque marquée par la réforme de Luther et ses épigones. Autant de raisons qui rendent la lecture de ce beau livre indispensable à la compréhension du XVI^e siècle.

Gérald CHAIX
CESR, Université de Tours

THIERRY AMALOU,

*Le lys et la mitre. Loyalisme monarchique
et pouvoir épiscopal pendant les guerres
de Religion (1580-1610),*

Paris, Éditions du CTHS, 2007, 543 p.,
ISBN 978-2-7355-0640-8

Que peut-on encore apprendre d'une étude sur les expériences d'une ville pendant la période des guerres de Religion ? C'est une question que Thierry Amalou nous pose, car, malgré son titre, l'ouvrage explique bien les choix religieux et politiques qui se sont produits à Senlis, une petite ville administrative et épiscopale à l'ombre de Paris. Ce livre, qui nous mène des années 1580 jusqu'à la fin du règne de Henri IV, fait suite à un ouvrage précédent, *Une concorde urbaine. Senlis au temps des réformes (vers 1520-vers 1580)*, tiré du même doctorat. Après tout, le format n'est pas novateur, car en dehors des classiques de H. Drouot sur Dijon, de R. Descimon et E. Barnavi sur Paris, et P. Benedict sur Rouen, on dispose maintenant d'études sur Troyes, Châlons-en-Champagne, Marseille, Poitiers, Grenoble, Amiens, entre autres.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - ENS Cachan - - 138.231.73.17 - 21/07/2015 15h57. © Belin

On pourrait imaginer que l'importance de Senlis réside dans le fait qu'après un court épisode ligueur du 13 février au 26 avril 1589, la ville est restée fidèle à Henri III jusqu'à sa mort et n'a pas tardé à accepter les prétentions de son successeur au trône. Mais si, d'après l'auteur, la question initiale concernait les causes de ce loyalisme (une problématique déjà abordée par M. Konnert pour Châlons-en-Champagne), en fin de compte le livre ne se concentre pas vraiment sur les raisons pour lesquelles les préférences politiques de Senlis différaient de celles de beaucoup de villes voisines. On ne peut pas non plus attendre de l'ouvrage, comme son titre semblait le suggérer, une analyse générale des concurrences entre les valeurs de l'autorité épiscopale et de l'autorité monarchique à la fin du XVI^e siècle. Il est vrai que Guillaume Rose, évêque de Senlis, très connu pour sa participation active dans la ligue parisienne, s'est trouvé chassé de sa ville épiscopale tout au long de la dernière guerre de Religion. Mais ce n'est pas simplement en termes d'un choix à faire entre l'évêque et le roi que les Senlisiens se sont déterminés.

La grande valeur de cet ouvrage réside plutôt dans son examen approfondi des idées et des pratiques religieuses en ces temps de troubles, et dans l'examen de leur évolution face à la situation politique du royaume. T. Amalou montre clairement que les Senlisiens en général, et les élites urbaines en particulier, ont adopté des expressions de piété catholique intenses, et qu'ils ont élaboré une vision religieuse très forte de leur communauté, alors même qu'ils rejetaient la Ligue et acceptaient pour un temps un roi hérétique. Loin d'exprimer des sentiments religieux tièdes, les responsables politiques de Senlis ont embrassé les éléments de la tradition catholique locale, tout en ajoutant la célébration des origines divines du pouvoir monarchique à l'expression d'une religion civique qui s'est approfondie à Senlis au cours du XVI^e siècle.

Ce livre a l'originalité de présenter dans le même temps les détails de la vie religieuse catholique et les représentations des événements politiques dans la ville de Senlis pendant la fin des guerres de Religion et le règne de Henri IV. À de nombreux égards, cette mise au point permet à l'auteur de réévaluer les différences entre les comportements religieux des ligueurs et des politiques expliquées tout d'abord par D. Crouzet et raffinées pour les ligueurs de Paris par A. Ramsey. À Senlis, selon T. Amalou, la présence de Dieu dans le monde apparaissait aussi évidente aux partisans du roi qu'à leurs rivaux, et la thèse d'une sécularisation ultérieure de la société sous les Bourbons ne tient pas. Tout d'abord, pour l'auteur, les processions blanches de 1583, qui se sont passées à Senlis comme ailleurs, ne se comprennent pas comme des expressions d'angoisse collective face au Jugement dernier, ce qui les associerait aux préoccupations de la Ligue, mais s'inscrivent plutôt dans le contexte de la confessionnalisation et de la discipline des mœurs. Des angoisses existaient certainement à l'époque, mais elles se concentraient plus sur la peste et sur la menace militaire des protestants que sur les peurs moins matérielles envers la conjoncture des astres ou les pronostications sinistres. Contrairement à D. Crouzet, T. Amalou insiste sur l'importance des sacrements que révèlent ces processions, ainsi que sur le manque de pratiques de mortification.

L'examen de la vie et des préoccupations de Guillaume Rose, évêque de Senlis, enrichit notre compréhension du climat religieux dans la ville. Pour l'auteur, Rose ne suivait pas de plan politique mais une mission pastorale, qui visait à éliminer les sources de division et à réunifier son troupeau autour de la vénération du Saint-Sacrement. Outre sa volonté d'inaugurer des réformes tridentines dans son diocèse et son zèle à combattre l'hérésie, l'évêque n'hésitait pas à tirer parti des usages religieux locaux. En consacrant en la cathédrale un autel à saint Rieul, compagnon de saint Denis et

évangéliste de la ville, Rose valorisait un culte local en expansion au XVI^e siècle et confirmait en même temps sa propre influence épiscopale. T. Amalou insiste sur le fait que, même si les Senlisiens en général n'ont pas suivi leur évêque pour adhérer avec enthousiasme à la Ligue, son style de piété correspondait bien au leur.

Après la chute de la Ligue à Senlis, cette insistance sur l'unité religieuse de la ville a persisté, et les élites se sont même empressées d'incorporer des aspects du culte monarchique aux traditions locales. En mars 1590, on remercie saint Rieul pour son intervention en faveur du roi, et la prédication royaliste dans la ville reçoit des subventions publiques. À la « religion civique », les élites de Senlis se plaisent à mêler un « loyalisme d'affection ». Le roi étant l'élu de Dieu, toute obéissance politique s'accorderait avec la volonté divine. En insistant sur la fidélité à la couronne, les élites avançaient leurs propres prétentions au pouvoir, tout en alignant leur souhait d'une cessation des hostilités urbaines avec la providence de Dieu. Pour les mémorialistes de Senlis, le retour de la ville dans le camp royaliste confirmait une tradition civique de fidélité au roi qui correspondait au plan divin. Mais si cette perception de la nature de Dieu rappelle le dieu transcendant des politiques, la nécessité d'ancrer cette compréhension du rôle de la ville dans les rites d'un saint d'importance locale suggère une conviction de la présence de Dieu dans la communauté elle-même. Ces traditions religieuses étaient tellement importantes que la ville les a maintenues de préférence aux tentatives de réforme de son évêque, Antoine Rose, qui a hérité des préoccupations tridentines de son oncle sans reconnaître les exigences du culte de saint Rieul.

En fin de compte, ce travail remet en question presque toutes les distinctions entre les conceptions religieuses des ligueurs et de leurs rivaux, mobilisées par les historiens pour expliquer l'adhésion de certaines villes françaises à la Sainte Union. Que nous reste-t-il alors ? Se tourner vers les particularités sociales, politiques ou militaires de la ville de Senlis pour comprendre son royalisme, après une période ligueuse très brève, constituerait un choix évident. L'auteur nous explique, en conséquence, que l'administration de la ville était assurée par un groupe d'officiers royaux, en particulier des officiers de justice qui étaient tous apparentés et qui avaient géré les affaires municipales depuis plusieurs décennies. Soucieux de renforcer l'unité civique, ils ont adopté des projets tels qu'un bureau des pauvres en 1585. De plus, même si T. Amalou démêle avec soin les rapports des hommes d'influence sur le cours des événements, il attribue le succès d'un meneur tel que Nicolas de Livre, bailli de Senlis, bien plus à la convergence entre ses idées politiques et celles des élites urbaines qu'aux rapports de patronage et de clientèle que soulignent d'autres historiens. La thèse selon laquelle des officiers moyens pouvaient se soucier d'assurer l'unité urbaine n'est bien sûr pas nouvelle. On a relevé le même phénomène à Poitiers, par exemple. Mais à Poitiers comme ailleurs, l'emprise des officiers sur la ville n'a pas assuré l'unité face aux demandes concurrentes de la Ligue et du roi ; de même que les mesures prises pour contrôler la pauvreté urbaine n'ont pas toujours garanti l'adhésion du peuple aux préférences des gouverneurs. Senlis n'a pas subi les mêmes exactions fiscales que d'autres villes, mais ceci ne suffit pas non plus pour comprendre le relatif manque de soutien pour la Ligue dans la ville. Soyons justes : même si l'auteur raconte l'épisode ligueur à Senlis et même s'il présente les acteurs principaux en détail, expliquer pourquoi la ville a maintenu son obéissance au roi, et donc en quoi elle différait des villes ligueuses voisines, ne constitue pas le cœur de l'ouvrage. Son importance réside en revanche dans la description très nuancée de la nature et de l'évolution des sentiments religieux dans la ville pendant une période tumultueuse, et dans l'analyse fine du rôle des traditions religieuses locales

dans le soutien des valeurs de l'obéissance monarchique. L'ouvrage, alors, révèle une continuité des traditions locales et de l'identité urbaine entre les guerres de Religion du XVI^e siècle et le règne d'Henri IV, au moins jusqu'au début du XVII^e siècle. Ce faisant, il met en évidence le rôle que la religion pouvait jouer en alignant ces valeurs locales sur le pouvoir grandissant de la monarchie bourbonnienne, plutôt qu'en les opposant à celui-ci.

Hilary J. BERNSTEIN

University of California, Santa Barbara

DAMIEN TRICOIRE,

*Mit Gott rechnen. Katholische Reform
und politisches Kalkül in Frankreich, Bayern
und Polen-Litauen,*

Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2013, 462 p.,

ISBN 978-3-525-31018-2

Le cadre chronologique d'abord : le premier XVII^e siècle, jusqu'en 1651 pour la Bavière (mort de Maximilien I^{er}), 1660 pour la France et 1668 pour l'État polono-lituanien (abdication de Jean-Casimir). La thèse défendue ensuite : les historiens ont faussement distingué

dans l'analyse des motivations des souverains et des États ce qui ressortit au politique et ce qui relève du religieux ; or cette séparation est anachronique, car au temps de la Réforme catholique, aucun but politique ne se concevait en dehors du champ religieux. Enfin, le patronage marial dans les trois pays concernés s'accompagna d'un culte institutionnalisé par les souverains, à la fois politique et religieux, qui induisit un nouveau rapport entre le Ciel et la terre. Cet universalisme du catholicisme réformé refoula à l'arrière-plan les particularités nationales, les *Sonderwege*, aussi bien la confessionnalisation en Europe germanique que l'école française de spiritualité ou encore la sarmatisation du catholicisme polonais. Certes, les décalages chronologiques sont relevés, tout comme la divergence majeure entre la France et la Bavière, où la Réforme catholique aboutit au renforcement du pouvoir princier, et la *Rzeczpospolita*, où le règne du dernier Vasa précipita le processus de désacralisation de l'institution royale. L'emploi récurrent de *nichtsdestotrotz* (n'empêche, néanmoins) avertit le lecteur des traverses à la thèse générale.

Selon l'auteur, l'historiographie de la France de Louis XIII et de Richelieu en guerre contre les Habsbourg a construit une opposition, sinon une aporie, entre la politique réaliste du cardinal-ministre et la « vieille France » des dévots. Or ces dévots, tout comme les « bons Français », étaient des défenseurs de l'absolutisme et aucun des deux partis ne remettait en cause l'immédiateté de l'État par rapport à Dieu ; il n'y aurait donc aucune continuité avec le temps des guerres de Religion (contre M. Gauchet ou R. Descimon), ce que l'appellation de catholicisme post-tridentin induit faussement. Quant à la politique d'alliance avec les protestants, elle avait pour but de protéger la France donnée de Dieu, défendre l'ordre européen menacé, un ordre voulu par Dieu, et enfin procurer la paix à la chrétienté ; donc une politique fondée en religion et nullement machiavélique (contre M. Gauchet et J. Cornette). L'épisode de la Fronde est revisité, car aucun de ses historiens n'a pris en considération la dimension religieuse de l'événement. Or nombre de mazarinades invoquent la Vierge ou l'Ange gardien de la France pour réclamer la paix. Ni la Fronde parlementaire, ni celle des princes ne sont révolutionnaires et l'échec est à chercher avant tout dans la force du système politico-religieux généré par la Réforme catholique, sans laquelle l'absolutisme serait inconcevable. Seul le jansénisme, un *Randbewegung* (« mouvement marginal ») qui n'aurait eu de succès qu'en France et aux Pays-Bas (et l'Autriche de Peter Hersche, et

l'Italie de Passerin d'Entrèves?), s'écarterait par sa radicalité de cette vision politico-religieuse universaliste partagée par tous. Le fameux vœu de Louis XIII, accompagné du patronage de la Vierge pour la France, institué par lettre patente, traditionnellement lié à la promesse du dauphin, serait bien plus à corrélérer avec le contexte de guerre, et l'origine en remonterait aux heures sombres de la prise de Corbie.

La Bavière fut pionnière pour l'introduction de la Réforme catholique, de la confessionnalisation, de la disciplinarisation de la population. Les jésuites s'y installèrent dès 1549, un demi-siècle avant la France. Duc en 1598, Maximilien I^{er}, dévot de la Vierge, développa dans son État la piété mariale. En 1616, la résidence de Munich fut ornée d'une statue de la Vierge *Patrona Boiariae*. La guerre de Trente Ans favorisa une dévotion qui n'était pas nouvelle, pour une Vierge bien moins *mater dolorosa* que reine du ciel, reine des anges, protectrice universelle et toute puissante, en particulier des armées engagées contre les protestants, Suédois et autres. Rappelons la fougue du père Dominique de Jésus-Marie lors de la bataille de la Montagne Blanche. En 1637 fut édifée à Munich une colonne mariale sur une place publique, en espace non sacré; elle fut suivie de beaucoup d'autres.

L'État polono-lituanien se différenciail de la France et de la Bavière par trois caractères: une monarchie mixte où la *szlachta* résistait au renforcement du pouvoir royal (le *rokosz* de Sandomir [1606-1608] contre Sigismond III), la proximité avec l'Empire ottoman et le monde du christianisme oriental, le retard de la pénétration du catholicisme réformé: peu de jésuites et de collèges, pas de création d'ordres (un couvent ou monastère pour 23 000 habitants contre 1 300 en France); le XVII^e siècle polonais n'est pas le siècle des saints. Ici le combat contre les Turcs et les Tatars d'une Pologne rempart de la chrétienté alla de pair avec la nécessité d'une monarchie forte. La guerre contre l'infidèle était une guerre juste et la meilleure voie pour intégrer la Pologne dans l'ordre de Dieu, un Dieu qui soutiendrait ses armées et amènerait le succès. La victoire de Chocim (Chotim, 1621) eut un énorme écho et fut rapportée au prince héritier Ladislas qui n'y avait qu'une faible part. Devenu roi, la *fortuna* venue de Dieu continua à lui sourire dans ses entreprises contre la Russie (prise de Smolensk en 1633); Ladislas IV fut l' élu de Dieu et bénéficia d'un processus de sacralisation de la monarchie. En 1634, il devint grand-maître d'un ordre de la Conception immaculée de la bienheureuse Vierge Marie, qui ne survécut pas à l'opposition de la noblesse pour des motifs autant politiques que religieux (présence des protestants, des anti-trinitaires et des chrétiens « désunis »). Comment expliquer que ce capital symbolique monarchique se dissolve si rapidement sous le dernier Vasa? Les concessions aux Cosaques, des paysans aux yeux de la noblesse, la tolérance envers les schismatiques, plus encore l'invasion suédoise en 1655 et les années du Déluge ne pouvaient être que des punitions du Ciel pour toutes les catégories de la population, et aussi pour le roi qui ne menait pas une politique plaisant à Dieu. On attendait du roi *iustitia et pietas*; le déficit était flagrant: étaient stigmatisées l'oppression paysanne et la tolérance pour les non-catholiques. Jean-Casimir, après la levée du siège du monastère de Jasna Gora à Czestochowa, proclama le 1^{er} avril 1656 à L'viv (Lemberg) la Vierge comme patronne de la Pologne; l'inspiration serait plus venue de la Bavière que du vœu de Louis XIII, en dépit de l'influence de la reine française Marie-Louise de Gonzague. Cela ne suffit pas à « re-sacraliser » la monarchie. La volonté du roi d'obtenir une élection *vivente rege* pour la renforcer eut l'effet inverse, l'élection libre devenant un don de Dieu. Le *rokosz* de Lubomirski précipita l'affaiblissement de la monarchie

et aboutit à l'abdication de Jean-Casimir. Le patronage marial subsista, mais son efficacité passa directement à la nation, sans médiation royale.

La radicale coupure instaurée au politico-religieux par la réforme catholique ne manquera pas de questionner la communauté historique. L'intégration de l'ordre terrestre dans l'ordre universel divin (toujours compter avec Dieu) aurait généré de nouveaux devoirs pour les souverains qui, désormais, reconnaissaient sans contestation la toute puissance de l'Église au spirituel. Les sujets exigeaient d'eux *iustitia et pietas*. Mais n'était-ce pas déjà ce qu'on prêtait à Louis IX, à Charles V ou à Louis XII, *magnanimitas, pietas et iustitia*, cette dernière impliquant la récompense des bons, la punition des méchants et la clémence pour tous ? La récompense suprême, c'étaient les grâces du Ciel répandues sur le royaume. Quant au patronage marial, a-t-il induit un rapport rapproché entre le Ciel et la Terre ? Il est certes institutionnalisé au XVII^e siècle, le meilleur exemple étant la monarchie des Habsbourg et plus encore le royaume de Hongrie. Mais la protection mariale était invoquée pendant tout le Moyen Âge (cf. les fresques de Duccio à la cathédrale de Sienne au début du XIV^e siècle, les chroniques polonaises des XV^e et XVI^e siècles pour aider au succès des armes). En France pour le moins, le christocentrisme (les oratoriens, les jansénistes) fut un courant majeur de spiritualité nullement marginal. Cet ouvrage érudit et stimulant (et néanmoins nuancé) défend vigoureusement une thèse et marque son désaccord, toujours courtoisement, avec la plupart des historiens (surtout français) de la période. Nul doute qu'il ne doive susciter des réponses nombreuses de leur part ; tel est en tout cas le souhait du recenseur.

Claude MICHAUD
CRHM, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

ERIC TAGLIACOZZO,

*The Longest Journey. Southeast Asians
and the Pilgrimage to Mecca,*
Oxford, Oxford University Press,
2013, 368 p., ISBN 9780195308280

Et si le pèlerinage à La Mecque avait trouvé son Braudel ? Dans *The Longest Journey*, Eric Tagliacozzo, historien de l'université Cornell, analyse l'évolution pluriséculaire du pèlerinage à La Mecque (*hajj*) des musulmans d'Asie

du Sud-Est. Cette aire géographique englobe, selon l'auteur, les pays situés en deçà d'un « arc islamique » s'étirant de l'État d'Arakan en Birmanie occidentale jusqu'à la péninsule de Zamboanga, au sud des Philippines, et comprend la majorité de l'archipel indonésien et la péninsule malaise. Dans une logique propre aux *area studies*, l'auteur convoque ainsi différentes branches des sciences sociales – archéologie, archivistique, sociologie, épidémiologie, science politique, ethnologie, sans oublier la critique littéraire – pour mieux appréhender la complexité du phénomène pèlerin.

L'héritage de l'auteur de *La Méditerranée* est clairement assumé, depuis le choix de la longue durée jusqu'à la distribution tripartite de l'ouvrage. La première partie s'attache ainsi aux « structures profondes », depuis l'islamisation de la région jusqu'à l'époque coloniale ; elle présente le *hajj* comme une aventure individuelle pleinement intégrée aux réseaux d'échange de l'océan Indien. La deuxième partie traite du *hajj* à l'époque coloniale, envisagé comme une tentative de régulation étatique des flux pèlerins, tandis que la troisième partie présente le *hajj* post-colonial comme une synthèse des deux précédentes périodes, à savoir un croisement des expériences individuelles et collectives. En réalité, il semble moins que l'on ait affaire ici à un

étagement braudelien des temporalités qu'à une tentative d'articuler des « temporalités démultipliées, sinon éclatées », selon l'expression de F. Hartog.

Une dernière analogie apparaît enfin dans le traitement historiographique du sujet, visant à tenir ensemble les différentes composantes – économiques, sociales, politiques, culturelles – de ce phénomène complexe qu'est le pèlerinage à La Mecque, afin de livrer au lecteur une vision d'ensemble du *hajj* (p. 189). À ce tableau historique, l'auteur prête le souffle du récit, afin de donner vie à ce « plus long des voyages », pour reprendre le titre de l'ouvrage. Il mobilise ainsi les récits de pèlerins malais et indonésiens au même titre que des ouvrages de fiction appuyés sur des faits réels comme le *Lord Jim* de Joseph Conrad, qui révéla à l'opinion publique anglaise les conditions de voyage des pèlerins indonésiens à la fin du XIX^e siècle (chapitre 5). Le lecteur regrettera au passage que la richesse de ces récits de voyage ne soit pas davantage exploitée, à l'instar de la courte mais passionnante analyse comparée de trois récits de pèlerinage malais des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles (chapitre 4). En revanche, ce n'est pas le moindre des mérites de cet ouvrage que de réserver une place importante à la mémoire orale (chapitre 12), afin d'ouvrir la porte à une compréhension intime du *hajj*. Le matériau assemblé, résultat de sept années de terrain et d'une centaine d'entretiens réalisés avec des *hajji* et *hajja* de toutes origines sociales et géographiques, se révèle d'une exceptionnelle richesse informative, tant sur le plan de la matérialité du *hajj* que sur celui des émotions et systèmes de croyance propres à chaque groupe pèlerin.

Des trois parties, la dernière est ainsi incontestablement la plus aboutie. Elle retrace toute la complexité du *hajj* contemporain et les questions qu'il pose aux différentes sociétés d'Asie du Sud-Est, sans oublier ces régions périphériques (chapitre 10) où l'islam est aujourd'hui socialement minoritaire (Birmanie, Thaïlande, Philippines, Viêt Nam et Cambodge). La pauvreté et la répression politique y font du départ en pèlerinage une opération à risque, réservée à un petit nombre d'élus. En revanche, l'analyse comparée des organisations du pèlerinage dans les sociétés où l'islam est majoritaire, comme à Singapour, en Malaisie et en Indonésie (chapitre 9) fait apparaître, au-delà de la forte implication de l'État, héritage de la période coloniale, des contrastes importants : d'un côté la République de Singapour, où le faible nombre de pèlerins permet une prise en charge globale par la puissance publique, de l'autre l'Indonésie où, à côté d'une organisation de masse, existe un secteur privé offrant des prestations « *Hajj plus* » à une minorité de pèlerins aisés. Entre les deux, on trouve le *Tabung Haji* malais, institution originale qui participe à la fois de la fondation religieuse, de la coopérative de crédit et de la banque d'affaires mondialisée. L'ensemble de ces analyses n'est d'ailleurs pas sans faire écho à des travaux récents menés sur les pèlerins français et maghrébins (O. Saghî, *Paris-La Mecque. Sociologie d'un pèlerinage*, Paris, 2010).

Ouvrage d'histoire globale, *The Longest Journey* fait donc le pari d'une « histoire symétrique » à la manière de K. Pomeranz ou R. Bertrand, en accordant une importance égale aux sources extra-européennes – principalement en malais et en javanais – et européennes – majoritairement anglaises et néerlandaises. Cet effort d'érudition n'est pourtant pas mis au service d'une histoire « connectée » des découvertes et des « rencontres » mais plutôt d'une esthétique du récit cherchant à renouer avec la continuité des circulations et des courants d'échanges dans l'océan Indien. L'auteur démontre que, dès le XIV^e siècle, les circuits des pèlerins épousent les routes commerciales, à commencer par celle du café qui, dès cette époque, transforme la mer Rouge en un « corridor vital du commerce global » (p. 297). Il faut pourtant attendre la période ottomane pour que ce commerce se développe à une plus large échelle, grâce à la sécurisation des routes

maritimes et à la réorganisation des ports de la péninsule arabique. Si le *hajj* revêt alors une importance plus politique avec l'arrivée des Européens, ses grands équilibres économiques ne sont pas remis en cause par les Portugais, encore moins par les Hollandais et les Anglais qui ont saisi très tôt tout l'intérêt économique qu'ils pouvaient retirer de ces courants migratoires (chapitre 2). L'auteur s'inscrit malgré tout en faux contre une interprétation qui tendrait à faire du *hajj* la colonne vertébrale du système d'échanges de l'Océan Indien (A. Das Gupta, *Indian Merchants and the Decline of Surat*, Wiesbaden, 1979), en reconnaissant qu'à l'époque moderne le *hajj* fut trop restreint pour avoir eu un effet déterminant sur le commerce de la région (p. 77-78). En revanche si, dans ce vaste tableau des échanges maritimes, il est souvent fait mention des diasporas malaises, indonésiennes ou arabes (U. Freitag, W. G. Clarence-Smith, *Hadrami Traders, Scholars, and Statesmen in the Indian Ocean, 1750s-1960s*, Cologne, 1997), le lecteur s'étonnera du peu de place consacrée à l'analyse des réseaux marchands – à l'instar de ces Indiens du Sind étudiés par C. Markovits (*The Global World of Indian Merchants, 1750-1947*, Cambridge, 2000) – ou encore à l'importante communauté « javanaise » du Hedjaz (si bien étudiée par l'orientaliste hollandais S. Hurgronje) auquel l'auteur consacre par ailleurs un chapitre entier (chapitre 7).

Enfin, E. Tagliacozzo a fait le choix de traiter la période charnière du *hajj* colonial à travers quatre monographies, quatre « fenêtres » ouvertes sur la « mentalité coloniale » pour reprendre ses expressions : le transport des pèlerins, la santé publique, l'orientalisme, les consuls. Si ces quatre dimensions sont constitutives du *hajj* colonial, le lecteur cherchera en vain les corrélations entre elles ainsi que les interactions entre les différents empires coloniaux qui feraient presque figure d'entités closes et non-coopératives, comme l'illustre le chapitre consacré aux consuls de Djeddah (chapitre 8). À cette critique, on pourra objecter que l'histoire du *hajj* contemporain est aussi celle d'une forte segmentation – imposée aussi bien par la tradition que par la rationalité coloniale – entre groupes ethniques, chaque communauté de pèlerins disposant au Hedjaz de ses propres guides et lieux d'hébergement.

Il n'en reste pas moins que cet ouvrage, qui met un terme à la balkanisation des études consacrées aux pèlerinages malais ou indonésiens, constitue une synthèse brillante et nécessaires, ainsi qu'une contribution décisive à la constitution d'un champ d'études en pleine expansion.

Luc CHANTRE

Chercheur associé au CRIHAM (Universités de Poitiers et de Limoges)

CHARLES-ÉDOUARD LEVILLAIN,

Un glaive pour un royaume. La querelle de la milice dans l'Angleterre du XVII^e siècle,
Paris, Honoré Champion, 2014, 516 p.,
ISBN 978-2745326102

Qui détient la souveraineté militaire ? Qui doit défendre le royaume ? Par qui l'ordre public doit-il être assuré ? Toutes ces questions divisent les Anglais du XVII^e siècle, période particulièrement agitée de l'histoire britannique, marquée par deux

révolutions (1640-1649 et 1688) et par des guerres contre les Provinces-Unies et contre la France. Monarques, parlementaires, membres de la *gentry*, juristes, pamphlétaires s'interrogent sur le détenteur légitime du pouvoir de l'épée (monarque et/ou Parlement) et sur la composition des forces de défense (civils ou professionnels). C'est cette « querelle de la milice » qu'étudie Charles-Édouard Levillain dans ce livre qui poursuit ses travaux précédents, notamment *Vaincre Louis XIV*.

Angleterre-Hollande-France. Histoire d'une relation triangulaire 1665-1688 (Champ Vallon, 2010). Il ne s'agit pas de proposer une histoire locale de la milice anglaise mais une histoire à plusieurs échelles permettant de saisir la question de la milice dans une perspective à la fois locale, nationale et internationale.

Depuis le Moyen Âge, la milice est composée de propriétaires terriens, obligés de s'entraîner deux semaines par an afin d'assurer l'ordre public dans les comtés et la défense du royaume contre les menaces étrangères. Les miliciens étaient placés sous les ordres d'un Lord-Lieutenant, nommé par le monarque. Or, au XVII^e siècle, la milice devient un objet de débats, comme l'explique l'auteur en suivant un plan essentiellement chronologique. Cette querelle est loin d'être anecdotique. Elle est même centrale pour saisir l'histoire politique anglaise du XVII^e siècle, comme le prouvent quelques dates importantes.

L'ordonnance parlementaire du 5 mars 1642 sur la milice constitue l'un des principaux facteurs déclencheurs de la guerre civile. En rendant légale la nomination des Lords-Lieutenants par le Parlement, l'ordonnance implique un partage de la souveraineté militaire entre le roi et le Parlement, situation inédite qui révèle la profondeur des divisions entre Charles I^{er} et la majorité des parlementaires. À l'inverse, la loi de 1661, établissant que le droit de disposer de la milice appartient bel et bien au monarque, marque le retour à l'ordre. Enfin, en 1697-1698, alors que l'Angleterre s'est illustrée comme une puissance internationale de premier plan au cours de la guerre de la Ligue d'Augsbourg contre la France, le Parlement contraint Guillaume III à licencier ses troupes et à se contenter de 7000 professionnels et des miliciens pour la défense terrestre de son royaume. Malgré la «révolution militaire», l'armée régulière reste outre-Manche l'objet d'une forte suspicion parmi les parlementaires et, plus largement, au sein de la population. Certes, la confiance en la capacité de la *Royal Navy* à défendre les côtes est forte, mais la crainte d'une invasion existe toujours, et l'efficacité de la milice a été constamment remise en question au cours du siècle.

Dès lors, comment comprendre l'attachement de nombreux parlementaires, juristes ou pamphlétaires envers la milice? Comme le montre C.-É. Levillain, un véritable mythe de la milice se construit au XVII^e siècle. Il n'est certes pas le premier historien à s'intéresser à cette question. Les acquis de l'historiographie sont d'ailleurs largement repris dans la démonstration, comme le montre la riche bibliographie proposée en fin d'ouvrage. Cependant, la milice était abordée jusqu'ici comme un objet soit de débats parlementaires, soit de controverses juridiques, soit d'histoire locale. Le principal apport d'*Un glaive pour un royaume* est de croiser les regards en offrant une histoire polymorphe, sans cesse ouverte aux rencontres disciplinaires (histoires politique, culturelle, sociale, des idées, des institutions, du droit, études régionales). En outre, l'auteur fait le choix du temps long, renonçant à la coupure, traditionnelle outre-Manche, entre le premier et le second XVII^e siècle, séparés par la restauration des Stuarts en 1660. Ce choix permet de comprendre la filiation entre les débats sur la milice qui agitent les parlementaires durant la guerre civile et ceux, connus grâce aux travaux de L. Schwoerer, qui opposent Guillaume III aux parlementaires dits du «Pays». Enfin, C.-É. Levillain insère la querelle de la milice dans un cadre international grâce à l'usage de sources diplomatiques parfois inédites, notamment des sources néerlandaises particulièrement riches.

Au cours du XVII^e siècle, les débats sur la milice ont transformé cette dernière en antithèse d'une armée de métier, massive, professionnelle, mercenaire et soumise à l'arbitraire. Garante des libertés publiques, la milice apparaissait ainsi comme la preuve de la supériorité du modèle politique britannique sur le modèle absolutiste français ou

espagnol. Comme le montre C.-É. Levillain, ce mythe relève, pour l'essentiel, d'une construction rhétorique qui s'est enrichie au cours du XVII^e siècle, en fonction des débats parlementaires, du contexte international, ou de la peur que l'armée ne soit utilisée par Jacques II comme un outil pour convertir de force ses sujets au catholicisme et pour leur faire subir des « dragonnades ».

Or, selon l'auteur, ce mythe politico-constitutionnel de la milice comme garante des libertés anglaises a été relayé par nombre d'historiens, influencés par l'historiographie *whig*, qui ont eu tendance à confondre mythe et réalité. Il démontre ainsi que les miliciens ne sont pas plus respectueux que les soldats professionnels des populations qui les logent en temps de guerre. D'ailleurs, lorsque Jacques II modernise son armée, il s'assure du strict respect de la discipline par ses troupes. La popularité de l'armée régulière ne progresse pourtant pas. En outre, la frontière entre armée de métier et milice s'avère poreuse. Ainsi, dans les années 1640 et 1650, la militarisation de la société interdit toute dichotomie abusive. La confusion entre les deux forces persiste après 1660, comme le montre le rôle des volontaires dans la répression des non-conformistes. D'ailleurs, parmi les nombreux projets de réforme de la milice, certains n'hésitent pas à proposer la constitution d'une « milice permanente », expression calquée sur celle d'armée permanente.

L'ouvrage est donc à la fois riche et ambitieux. L'auteur évite toute caricature, comme le montre la place offerte aux acteurs et aux parcours individuels. La prosopographie politique proposée en fin d'ouvrage le démontre, et peut être utile à tout historien s'intéressant à la vie politique du XVII^e siècle. De même, nombre de lecteurs apprécieront la place accordée à la religion dans les débats sur la milice ou encore le chapitre sur les milices londoniennes pendant la guerre civile. La volonté louable de restituer la complexité du XVII^e siècle rend parfois la lecture un peu ardue pour un lecteur non averti, que des conclusions intermédiaires plus fournies auraient pu guider. Mais l'introduction, claire et synthétique, permet à des non spécialistes de bien comprendre la thèse défendue et les positions de l'auteur. Sur-tout, le regard extérieur de C.-É. Levillain lui permet d'éviter de s'enfermer dans des débats historiographiques strictement britanniques, ce qui est très appréciable pour un lecteur français.

Solange RAMEIX

IHMC, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

HARVEY C. MANSFIELD,

Statesmanship and Party Government.

A study of Burke and Bolingbroke,

Chicago, University of Chicago Press, 2013, 281 p.,

ISBN 978-0-2260-2217-8

Dans cet ouvrage dense et allusif, Harvey Mansfield, professeur de sciences politiques à Harvard, étudie un face-à-face qui est en partie historique et en partie virtuel. Il s'agit d'expliquer dans quelles conditions les partis politiques

modernes sont nés dans le monde anglophone, ou plutôt comment ils ont acquis une légitimité pour le projet démocratique des sociétés contemporaines. Cette naissance aurait eu lieu vers 1760-1770, bien après le déclin des grands partis antagonistes de la fin du XVII^e siècle (*whigs* et *tories*). Le but final de l'ouvrage n'est pas historique pour autant. Il cherche à expliciter la relation entre l'intelligence politique de l'individu aux commandes (il est difficile de traduire *Statesmanship*) et l'esprit public à l'œuvre dans des systèmes politiques organisés autour de partis. Se pose la question de savoir

quels devoirs et vertus, quelles qualités pratiques et quel type d'engagement politique sont souhaitables chez les acteurs de ces systèmes. Le lecteur apprend petit à petit que l'ouvrage se veut une archéologie de l'idée de *leadership* moderne (p. 201, 211).

H. Mansfield aborde ces grands thèmes à travers le contentieux qui a opposé au XVIII^e siècle deux personnes qui s'accordaient à dire que les anciens partis étaient finis : le parlementaire et journaliste Edmund Burke et son aîné de 52 ans, l'homme d'État et publiciste Henry St. John, vicomte de Bolingbroke († 1751). Il n'est pas sûr que ce contentieux ait pris la forme d'un événement précis, même discursif. En revanche, il est certain que d'autres voix contemporaines (Addison, Hume...) et d'autres commentateurs au XX^e siècle ne sont point conviés dans la discussion généalogique qu'organise le livre. La naissance des partis relèverait donc de la pensée de Bolingbroke et de celle de Burke, avec comme résultat jusqu'à nos jours une alternance entre leurs visions rationaliste ou empiriste (p. 245). Mais les deux pensées, ou penseurs, n'y participent pas à titre égal. Le mauvais rôle va à Bolingbroke. Afin de mettre un terme aux violences partisans dans la vie politique, celui-ci appelle de ses vœux, dans les années 1730, la création d'un parti unique de gouvernement. Ce parti existerait sous l'égide d'un « roi patriote », avec l'ouverture de la politique aux hommes de talent et de bonne volonté. Sa politique serait menée sur la base de principes « libéraux » (au sens anglais) et « rationalistes », associés avec les Lumières (p. 98, p. 244). Ainsi, dit l'auteur, « Bolingbroke fut le premier philosophe du politique à faire des droits naturels de l'homme (modifiés ou déguisés sous la forme des devoirs naturels de l'homme) la base d'un programme explicite de parti politique » (p. 112). Pour l'auteur, le mot « programme » suffit pour damner ; « explicite » alourdit la charge, en laissant entendre que le système fut énoncé pour être appliqué (p. 52-53, p. 71). En somme, le rôle consenti à Bolingbroke serait si mauvais, du moins si délétère, que le livre d'H. Mansfield se dispense de fournir des indications bibliographiques précises à son sujet. Pourtant les écrits du vicomte tiennent la vedette dans trois des neuf chapitres, et figurent de manière ciblée dans les autres. Comme pour démontrer que l'opposition doit exister en politique, et que *Statesmanship and Party Government* est un livre encore plus politique qu'académique, seul Burke a droit à une bibliographie.

La présentation de Burke est faite avec plus de compréhension, parfois même dans un esprit apologétique. En grande partie, Burke joue le bon rôle. Empiriste, il écarte la prétention scientifique que Bolingbroke aurait attribuée à la politique (p. 53) et il refuse un cadre simple pour la loi naturelle, tout comme il refuse d'appeler à une méritocratie constituée de bonnes volontés. Pour Burke, les *gentlemen* doivent prendre leurs responsabilités dans la vie politique, sur la base de leur vertu potentielle aussi bien que de leur standing social et de la reconnaissance réelle de leurs talents. H. Mansfield écrit ce qui est peut-être son meilleur chapitre à partir d'une phrase tirée des *Réflexions sur la révolution en France* (1790) de Burke : « Les seuls titres acceptables en politique sont la vertu et la sagesse, actuelles ou par présomption ». On découvre dans le chapitre 8 la dialectique complexe qui se joue entre l'avéré et le virtuel, dans ces deux types de vertus politiques incarnées que sont l'aristocrate et le *gentleman*. Cependant, et bien que la présomption figure grandement dans son étude, H. Mansfield semble ne pas arriver au bout du pari ambigu et dangereux de ce mot si « burkien ». Comme il le rappelle, Burke invoque les mœurs et le « sentiment naturel » comme des garde-fous qui ne doivent pas être interrogés (p. 221), mais il n'est pas certain de savoir où et comment arrêter l'examen. La normativité du

sentiment est clairement insuffisante chez un parlementaire qui revendique aussi des principes. De même, le conflit entre Bolingbroke et Burke finit par être beaucoup moins frontal que le lecteur aurait pu le penser. H. Mansfield présuppose pourtant que dans *Thoughts on the Present Discontents* (1770), Burke réagit violemment à l'égard de la pensée de Bolingbroke et d'une production pamphlétique des années 1760 très largement contaminée par la pseudo-science du roi patriote (p. 121, n. 59). On peut ne pas être convaincu. D'une part, cette vision semble, pour le moins, trop vite argumentée. D'autre part, le rejet de Bolingbroke devient petit à petit une affaire de nuances et d'acceptation partielle. En outre, la pensée burkienne évolue avec le temps, et il serait hasardeux d'en concevoir une unité.

Pour résumer : à l'image de sa bibliographie exclusive, *Statesmanship* est un ouvrage à thèse parfois biaisé, qui ressortit plus à certaines disciplines qu'à d'autres. Il est écrit dans une prose exigeante et sentencieuse qui s'efforce d'approfondir sa pensée de phrase en phrase, mais en revanche ne cherche jamais à livrer cette pensée. De même, l'analyse des textes et contextes n'aspire pas à un récit véridique mais vise plutôt à discréditer certaines formes d'étude historique, en premier lieu les travaux de Sir Lewis Namier. Ainsi, l'intérêt de cet ouvrage est parfois remarquable et parfois obscur et frustrant, notamment quand l'auteur prétend bâtir des démonstrations à partir d'interrogations elliptiques ou incomplètes. La motivation de ce mélange pourrait être disciplinaire ou idéologique, le discours d'une communauté qui s'entend d'avance sur ce qu'est la politique.

Mais voici qu'intervient un autre élément, que nous pouvons évoquer au hasard d'un détail. La quatrième de couverture indique par un mot-clé que ce livre est destiné au rayon « Histoire » dans les librairies et bibliothèques. Après avoir pris connaissance du livre, on ne peut que s'étonner de ce choix restrictif. Pourquoi un livre de science (ou de philosophie) politique se présenterait-il comme une étude en histoire ? La surprise ne fait que croître quand on commence à mesurer le fait que *Statesmanship* n'est pas une publication comme les autres. Ce livre fut édité une première et seule fois en 1965. Pourtant, ses rééditions électronique et ensuite papier – rigoureusement identiques à l'édition de 1965 – ne s'accompagnent d'aucun regard rétrospectif.

Devant cette réserve énigmatique, il est plus facile de comprendre ce qu'H. Mansfield n'a pas voulu faire que ce qu'il a fait ou refait. À l'évidence, il aurait pu mettre à jour son livre, en retouchant çà et là un argument formulé il y a cinquante ans, en tenant compte de la littérature considérable parue depuis 1965 sur ces auteurs et sur la question des partis, et en éliminant certains éléments correspondant manifestement à la période de la Guerre froide et à l'historiographie dominante des années 1960. Une telle réécriture au service de la science fut le choix, par exemple, d'un auteur qui croit à la science politique en même temps qu'il pratique l'histoire, Q. Skinner, dans la révision souvent considérable de ses essais qu'il a fait paraître en trois volumes en 2002 (*Visions of Politics*). Pour rester avec l'école dite de Cambridge, H. Mansfield aurait également pu s'inspirer de la démarche de J. G. A. Pocock. Au début des années 1970, Pocock se décrivait comme spécialiste et de science politique et d'histoire, mais il s'est recentré sur l'histoire par la suite et, fidèle à ce choix, a réédité le texte d'origine de ses ouvrages principaux, en les accompagnant de postfaces qui réfléchissent à l'évolution de l'historiographie du sujet qu'il avait traité et à la réception et à la place de son ouvrage depuis sa première parution. Une telle réflexion au service de l'histoire – la vie des idées dans le temps – est également très instructive.

Comment comprendre le choix d'H. Mansfield ? Ni science, ni histoire. Nous ne pouvons pas sonder cet implicite, mais je propose de finir avec une petite spéculation. Skinner et Pocock, comme Sir Lewis Namier, ont en commun d'avoir été des auteurs qui dominaient les études sur le XVII^e et le XVIII^e siècles à différents moments du passé récent. En outre, chacun a pris soin de mesurer l'importance de Bolingbroke dans le développement de la pensée politique dans le monde anglophone. Ce n'est pas si commun que cela, mais il est vrai que par son influence sur Montesquieu et Hume, par exemple, Bolingbroke incarne un passage possible vers la politique contemporaine. Or, les grands jours de l'école de Cambridge, et la pratique d'une discipline qu'elle a contribué à créer (l'histoire de la pensée politique), semblent en attente d'un renouveau ou d'une transformation. Est-ce que cette reprise de *Statesmanship and Party Government* serait une OPA, une tentative de remettre en circulation un autre type de discours chez ceux qui s'intéressent à l'histoire de la pensée politique et aux racines de la politique contemporaine ? Si oui, cela ne manquerait pas d'ironie, car personne plus que les historiens de l'école de Cambridge tels que P. Laslett, Skinner et Pocock n'ont montré l'importance de penser à la performativité des textes publiés dans un contexte qui n'était pas celui de leurs origines.

Robert MANKIN
Université Paris Diderot

OLIVIER ANSART,

*Une modernité indigène. Ruptures et innovations
dans les théories politiques japonaises
du XVIII^e siècle,*

Paris, Les Belles Lettres, 2014, 290 p.,
ISBN 978-2-251-72220-7

Cet ouvrage présente plusieurs penseurs du Japon du XVIII^e siècle qui ré-imaginent la société en avançant des idées radicalement nouvelles pour l'époque. Le cadre chronologique retenu est celui de la période des Tokugawa (1603-1868). Le pays est

dirigé par le *shōgun* et le gouvernement est dominé par la classe des guerriers (*bushi* ou *samurai*). Cette période est marquée par le développement des infrastructures, du transport, du commerce et de l'économie monétaire, ainsi que par le rôle croissant de la bourgeoisie dans les villes. Malgré ces caractéristiques, l'auteur continue de qualifier le régime des Tokugawa de féodal, en raison notamment de l'existence de feudataires des Tokugawa, de l'absence d'un système fiscal unifié et de la permanence d'une société qui se présente comme une hiérarchie de statuts héréditaires.

Olivier Ansart étudie les théories politiques de plusieurs auteurs de la période et en démontre la modernité. L'auteur définit une théorie politique moderne comme exposant les modalités de répartition caractéristiques des sociétés modernes, marquées par une extension des accords tacites et des contrats. Dans une société « moderne », ce ne sont plus les habitudes, les privilèges ou les statuts hérités qui déterminent la vie d'un individu. Le but de l'auteur est donc de comprendre la possibilité et la genèse de visions modernes de la société dans le Japon du XVIII^e siècle.

Le premier chapitre est une introduction générale aux vocabulaires disponibles pour ceux qui voulaient penser l'ordre social et politique, vocabulaires venant du *shintō*, du bouddhisme ou encore du confucianisme. L'auteur démontre qu'ils relèvent de ce qu'il appelle un « naturalisme », c'est-à-dire qu'ils sont caractérisés par une propension à justifier leurs propositions sociales et politiques par le fait qu'elles sont inscrites dans l'ordre de l'univers, dans la « nature ». Les deux chapitres

suivants étudient le basculement entre les idées établies et les nouvelles, désignées sous le terme « d'arguments positivistes ». Ceux-ci s'affirment contre le naturalisme en démontrant que la société ou la répartition des biens ne sont pas déterminées par l'ordre de l'univers, mais qu'elles demandent à être inventées. Ce faisant, les penseurs positivistes s'inscrivent en faux par rapport à la société des Tokugawa, dans laquelle les théories naturalistes servent à justifier le statu quo social. Le quatrième chapitre est consacré à Ogyû Sorai (1666-1727), qui amorce une critique radicale du paradigme naturaliste en proposant une « métaphysique désenchantée » dans laquelle le monde ne permet plus d'interpréter ou de justifier les actions des hommes. Cette conception permet d'avancer que les normes sociales et politiques ne sont pas naturelles, mais qu'elles sont des créations humaines. Les deux chapitres suivants s'intéressent aux conséquences de cette remise en cause du naturalisme sur la façon de penser les vertus et les passions, qui deviennent le moteur de la construction sociale, cette idée culminant chez Kaiho Seiryô (1755-1817). Le chapitre 10 détaille l'idée principale défendue par celui-ci : les humains, quand ils coopèrent et travaillent ensemble en société, s'utilisent les uns les autres dans des relations purement contractuelles et dans le seul but de réaliser les fins égoïstes qu'ils ont choisies. Le terme « achat-vente » (*urikai*) devient ainsi un concept pour saisir l'essence des relations sociales, et notamment les liens entre seigneur et vassal, tandis que l'État devient un instrument pour réguler les relations entre les acteurs. Les deux derniers chapitres étudient les diverses raisons ayant permis l'éclosion de ces idées nouvelles dans le climat intellectuel de la période des Tokugawa. O. Ansart souligne notamment la capacité de Kaiho Seiryô à réinterpréter les classiques de manière radicale, et il démontre que le confucianisme offre un vocabulaire pouvant être compris et commenté de manières diverses. Enfin, l'auteur met en avant le travail de l'imagination chez Kaiho Seiryô, qui permet à ce dernier de disposer d'images et de notions nouvelles pour vivre dans la société urbaine et marchande qui est en train de se développer.

L'ouvrage a le mérite de présenter sous un nouveau jour des penseurs bien connus des spécialistes, comme Ogyû Sorai ou Kaiho Seiryô, mais également d'offrir un vaste panorama du monde intellectuel sous les Tokugawa en présentant des auteurs issus de différents courants de pensée. Tous les auteurs cités font l'objet de courtes biographies regroupées à la fin du livre. En revanche, on peut émettre quelques réserves sur le plan de l'ouvrage : O. Ansart se donne pour objectif de comprendre comment les idées « modernes », semblables à celles qui ont rendu possible la constitution de théories politiques en Occident, ont pu naître dans un Japon qui demeure relativement fermé aux influences étrangères. Même si la perspective adoptée n'est clairement pas historique, il aurait été intéressant de se pencher davantage, et surtout dès le début de l'ouvrage, sur le contexte politique, économique, social qui a permis l'émergence de telles idées, ce qu'O. Ansart ne fait réellement que dans les deux derniers chapitres. De même, les parallèles qui sont parfois esquissés avec des philosophes occidentaux, notamment Hume, demanderaient à être davantage développés, afin de mieux saisir la particularité de cette « modernité » japonaise et de mieux comprendre comment des idées semblables ont pu émerger à la même époque, à des endroits différents. Malgré ces réserves, l'ouvrage offre des perspectives intéressantes sur les théories politiques japonaises du XVIII^e siècle, tout en soulignant la diversité des courants de pensée dans le Japon des Tokugawa.

SOPHIA ROSENFELD,

Le sens commun. Histoire d'une idée politique,
Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013,
273 p., ISBN 978-2-7535-2861-1

Cet ouvrage est la traduction de *Common Sense. A Political History* paru en anglais en 2011. Le livre a été remarqué et abondamment commenté lors de sa parution initiale, et l'on pourra trouver sur le site

personnel de l'auteure (www.sophiarosenfeld.com) la liste des comptes rendus alors publiés dans les revues spécialisées et dans la presse en langue anglaise, ainsi qu'un lien vers un article en français de J. Guilhaumou (publié sur le site *Revolution-francaise.net*). Sans répéter ce qui a été déjà écrit, on peut néanmoins revenir sur le projet et le propos de l'auteure.

Relevons tout d'abord un problème de traduction qui fait sens : le titre original (*Common Sense. A Political History*) me semble imparfaitement rendu dans la formulation choisie pour la version française, « Histoire d'une idée politique ». En effet, l'histoire des concepts n'est pas réductible à l'histoire des idées politiques. Il aurait peut-être été judicieux de traduire plus littéralement « Le sens commun. Une histoire politique », car l'ouvrage de Sophia Rosenfeld n'est pas l'histoire d'une « idée politique », mais bien l'analyse des conditions sociales, politiques et culturelles qui permettent à un concept non-politique avant le début du XVIII^e siècle d'être transposé dans la sphère politique à partir des années 1700, en Angleterre, dans un contexte historique spécifique, puis de la manière dont ce concept a été investi jusqu'à nos jours dans des discours contradictoires.

Pour S. Rosenfeld, l'intérêt de cette étude réside dans la place centrale que l'idée de sens commun occupe « dans la vie politique moderne, et en particulier dans la démocratie ». Partant de l'affirmation de Thomas Paine selon laquelle « le sens commun est résolument du côté des peuples, et donc l'adversaire des rois » (p. 9), elle s'intéresse à la manière dont l'argument du sens commun a été utilisé dans les discours politiques, démocratiques ou non, pour appuyer ou refuser l'évolution politique moderne. De part et d'autre d'un « moment 1776 », S. Rosenfeld analyse les modalités du transfert de ce concept de la sphère scientifique et anthropologique à celle du politique. La question centrale de l'ouvrage est donc « comment – et avec quelles conséquences durables – le sens commun a-t-il noué cette relation particulière qu'il entretient, à l'époque moderne, avec cette forme de gouvernement populaire que nous appelons démocratie ? » Autrement dit, comment le concept « technique » de *sens commun* d'Aristote à Descartes a-t-il été transformé en *sens du commun* et comment cet argument est devenu une forme de concept légitimant de la démocratie ? Selon S. Rosenfeld, l'histoire politique du sens commun s'étend, à l'époque moderne, « de part et d'autre du monde de l'Atlantique Nord » et est « étroitement liée à l'apparition de nouvelles conceptions de la souveraineté » (p. 10). Le moment initial se situe au XVII^e siècle, quand l'idée s'est répandue que « des notions élémentaires et largement incontestées étaient communes (au sens de partagées ou tenues conjointement) aux gens du commun (au sens d'ordinaire) simplement du fait de la nature de ces derniers et de leurs expériences communes (partagées) ». Toujours selon S. Rosenfeld, au début du XVIII^e siècle, le sens commun était alors prêt « à faire l'objet d'une revalorisation en tant que nouvelle *autorité systémique* et même à rivaliser avec des formes bien plus établies, parmi lesquelles l'histoire, la loi, la coutume, la foi, la logique et la raison, en particulier sur les questions touchant la vie sociale ou la morale » (p. 11). L'idée de sens commun a alors fourni « un fondement épistémologique et une justification au *populisme* » (p. 12). Là encore, la traduction pose de redoutables problèmes d'interprétation. En effet, le terme de « populisme » possède en français une charge négative, associée à l'idée de démagogie, mais ce n'est pas en ce sens que

S. Rosenfeld l'utilise (même si elle admet que le terme pose problème). Elle en donne une définition plus large et plus neutre : le populisme est une forme argumentaire qui fait appel au sens commun du commun ; il peut donc être autant révolutionnaire que contre-révolutionnaire dans son origine. S. Rosenfeld définit elle-même son ouvrage comme un « exercice d'histoire philosophique » qui tend à « découvrir ce qui est arrivé dans le passé » mais aussi à voir si le lien établi par Hannah Arendt entre le sens commun et la démocratie est valide.

Le projet est donc très ambitieux. Disons-le : le résultat est à la hauteur de l'ambition. Le livre est brillant, bien écrit, dans une langue accessible. Il entraîne le lecteur de l'Angleterre du XVII^e siècle (chapitre I : « Le fantôme du sens commun. Londres 1688-1739 ») à l'Écosse (chapitre II : « La perception du monde de tout un chacun »), puis à la France et à la Hollande du XVIII^e siècle (chapitre III : « Les usages radicaux du bon sens »), passe ensuite par la Philadelphie de Thomas Paine en 1776 (chapitre IV : « Construire une République du sens commun. Philadelphie 1776 ») pour arriver dans la France des débuts de la Révolution (chapitre V : « Faire la guerre à la raison révolutionnaire. Paris 1790-1792 ») et enfin, après une étape dans le Königsberg de Kant, amène le lecteur vers l'Amérique de Hannah Arendt (chapitre VI : « De Königsberg à New York. Le destin du sens commun dans le monde moderne »). S. Rosenfeld brasse un nombre impressionnant de sources de divers types en insistant sur les journaux, les textes scientifiques et théologiques des XVII^e et XVIII^e siècles. Cette érudition est remarquablement mise à contribution pour entraîner le lecteur dans les passages par lesquels le sens commun s'infiltré dans les discours des Lumières et des Anti-Lumières.

On pourra toujours trouver à redire, dans le détail, sur l'importance de tel ou tel auteur (ou sur l'absence d'autres aussi importants). Le fait de choisir des « moments » particuliers rejette dans l'ombre d'autres instants qui auraient pu être davantage mis en lumière (un seul exemple : la Révolution française n'est évoquée ici que dans le cadre de l'appropriation du sens commun par la Contre-révolution). Des remarques de ce type ont déjà été formulées, mais tous les comptes rendus s'accordent à reconnaître au livre de S. Rosenfeld le mérite d'ouvrir des chemins passionnants et d'établir des hypothèses qui valent la peine d'être débattues. *Le sens commun* est un excellent livre qui méritait d'être traduit et proposé aux lecteurs français. Deux remarques critiques – qui s'adressent à l'éditeur et non à l'auteure – pour terminer. Il est étonnant de ne pas disposer d'un index, ne serait-ce que des noms propres. De même les illustrations fort intéressantes de la version originale ont disparu dans la version française. Il s'agit là d'un manque très dommageable.

Marc BELISSA
Université Paris-Ouest Nanterre, CHISCO (EA-1587)

MARIA PIA DONATO ET ALII (ED.),
Atlante storico dell'Italia rivoluzionaria e napoleonica,
Rome, École française de Rome, 2013, 440 p.,
ISBN 978-2-7283-0981-8

L'Atlas historique de l'Italie révolutionnaire et napoléonienne publié dans la Collection de l'École française de Rome, sous la direction de Maria Pia Donato, David Armando, Massimo Cattaneo et Jean-François Chauvard constitue un bel exemple de collaboration franco-italienne, rassemblant pas moins de 23 chercheurs. La référence à *L'Atlas de la Révolution française* paru entre 1987 et 2000 en 11 volumes (EHESS) est d'emblée invoquée, tout en rappelant les différences entre les historiographies française et

italienne qui ont pu, en Italie, être longtemps moins favorables à ce type d'exercice. En effet, alors qu'en France histoire et géographie ont partie liée, le lien en Italie se fait plutôt entre histoire et philosophie. L'objet « atlas historique », donc, sans être un hapax dans le paysage historique italien, n'en demeure pas moins suffisamment rare pour être salué.

Il doit l'être également au regard du grand nombre de difficultés pratiques de réalisation dans la péninsule. C'est en effet une tâche complexe que de réunir, pour pouvoir la comparer, une documentation éclatée entre plusieurs anciens États italiens très différents, des États pontificaux au royaume de Naples en passant par le royaume de Sardaigne, le duché de Milan, les républiques de Venise et de Gênes, les duchés de Parme et Modène, le Grand duché de Toscane, etc. : un patrimoine archivistique éparpillé, rassemblant des données hétérogènes et pas toujours comparables entre elles. Le début de normalisation documentaire lié à la réorganisation administrative de l'Italie durant la période napoléonienne – et plus spécifiquement l'imposition du département en 1811 – a bien sûr aidé les chercheurs à collecter des données davantage comparables entre elles. Néanmoins, et cet aspect est expliqué dans l'introduction, il leur a fallu composer entre des présentations générales pour chacun des thèmes choisis, et des *case studies* appuyés par un appareil cartographique, en abandonnant la possibilité de comparer, terme à terme, dans l'ensemble du pays, les points étudiés. Fruit de la contrainte documentaire, ce parti pris est aussi présenté comme une ouverture possible pour des travaux futurs qui pourraient prendre comme point de départ les réalisations de l'atlas.

Les sections thématiques choisies recouvrent sans surprise le territoire, la politique, la société, l'économie, la culture, la religion. Mais on trouve aussi des entrées plus spécifiques à la période et à l'Italie, du *Triennio* jacobin à l'Empire, soit « Guerre et armée », « Contre-révolution », « Villes et mémoire ». Ces thèmes sont loin d'être imperméables les uns aux autres, et au sein des notices, de nombreux renvois permettent de circuler d'une section à l'autre.

Les auteurs de cet atlas ont élaboré un postulat de départ dont leurs travaux antérieurs rendent compte : la période étudiée représente une césure essentielle par rapport au passé et ouvre la voie au *Risorgimento*. Ce parti pris ne va pas de soi, et on se rappellera que longtemps certains historiens italiens n'ont accordé aux Lumières aucun rôle dans le *Risorgimento*, et qu'ils ne voyaient dans cet épisode qu'une entreprise purement « nationale » débutée dans les années 1820-1830. Si on accepte donc, au contraire, que le *Risorgimento* ne puisse être dissocié de ces années 1796-1814, non seulement pour les transformations (et les idées nouvelles) qui furent apportées à l'Italie, mais aussi parce que l'occupation française fut sans doute le berceau d'un sentiment « national » qui, éprouvé face aux étrangers, se renforça dans la péninsule, on comprend que la période fasse l'objet d'un intérêt renouvelé dans une perspective d'histoire plus longue, celle du XIX^e siècle italien.

Certaines évolutions qui se déroulent toutefois sur un temps plus long ne peuvent être saisies par le temps court de l'*Atlante* : démographie, évolutions religieuses, transformations culturelles. D'autres, en revanche, avaient commencé dès la fin du XVIII^e siècle et ont connu, avec les années de la domination française, une notable accélération : les réformes ecclésiastiques débutées avec les formes de despotisme éclairé, la paupérisation des campagnes ou des classes populaires urbaines, pour des raisons différentes. Ainsi, entre continuité avec la fin de la période précédente et *trends* invisibles, il y a quand même des ruptures claires qui, dans cette période (contrastée), peuvent être mises en

évidence : l'abolition des privilèges qui met fin à la société d'ordres, ou l'affaiblissement de l'Église dépouillée (un temps) de ses biens et de ses fonctions temporelles.

À parcourir l'atlas, on peut s'arrêter sur l'économie, une recherche qui manque aujourd'hui un peu de souffle. Le tableau général présenté ici par W. Panciera et S. Russo montre une économie italienne très contrastée, mais dynamique, et à laquelle la période française ne porta pas, partout, le coup de grâce. Revenant sur l'idée d'une subordination de type colonial de l'économie italienne à l'Empire français (Tarlé ou Broers), le tableau est infiniment plus nuancé. La fin de la féodalité, les ventes des biens ecclésiastiques, la disparition des contraintes pesant sur les terres, l'abolition des fidéicommiss et du droit d'aînesse : autant de mesures qui eurent bien sûr un impact sur l'économie et sur les sociétés rurales, entraînant une augmentation de la rente foncière dont profita la bourgeoisie, aux dépens de la propriété ecclésiastique. Par ailleurs, la tendance, déjà constatée à la fin du XVIII^e siècle, de « privatisation » des biens communaux contribua à fragiliser la position des ruraux sans terre. Du côté de la manufacture, l'accent est mis sur le dynamisme de nombreuses régions (fabrication de la soie près de Caserte ou à Bologne, fabriques de papier en Ligurie et en Toscane, verreries vénitiennes, et bien sûr la plaine du Pô et les vallées pré-alpines). Nombreux étaient les ruraux qui s'employaient aussi dans la proto-industrie, tandis que les ouvriers des manufactures et du travail à domicile des petits centres productifs étaient plusieurs dizaines de milliers. La péninsule, au début du XIX^e siècle, était loin d'être aussi en retard ou archaïque qu'on l'a longtemps affirmé. Pourtant, les auteurs reconnaissent qu'en l'absence de travaux, il est difficile de faire le point sur l'impact de la période napoléonienne. Cette partie est donc suivie d'une série de cartes commentées sur les prix, le commerce, l'industrie de la soie, de la laine, de la fonte, ainsi que de données sur l'agriculture. On saisit bien les difficultés rencontrées par les auteurs : les données sont souvent concentrées sur une région (les exportations depuis l'Italie méridionale, la production de soie en Piémont et Lombardie, les usages des sols dans le Mezzogiorno), d'autres traitent de l'ensemble de la péninsule (tissage de la soie, balance commerciale du royaume d'Italie en 1810 et en 1812). Cette dernière série de cartes partant des travaux de Tarlé (1929) remet en cause son interprétation et insiste non pas sur un rapport de type « colonial » entre France et Italie, mais plutôt sur une forte intégration économique avec les zones du Centre-Nord encore rattachées à l'Empire. Elle montre également que « l'asservissement économique » à la France renforcé par le blocus continental était en réalité un mouvement déjà commencé à la fin du XVIII^e siècle qui s'accroît durant la période considérée.

La section III consacrée à la politique, et ouverte par une introduction de A. De Francesco, vise à montrer comment la période révolutionnaire et napoléonienne a donné naissance à une génération qui sera, ensuite, celle du *Risorgimento*. Les cartes présentent ainsi, en 1798, le nombre de citoyens signalés comme restés fidèles à la république Cisalpine dans les départements du Nord, ainsi que leur profil social. Il en ressort qu'ils sont jeunes et résidant dans les centres urbains (données qui n'apparaissent pas dans les cartes), et surtout commerçants ou exerçant des professions libérales. Mais, par exemple, on aurait aimé que le commentaire de la carte III-2 explique pourquoi à Serio, le nombre des propriétaires favorables à la République dépasse les 50 % alors que partout ailleurs il est très minoritaire. La carte III-3 « Patriotes dans le Tessin », prenant comme fond une carte ancienne, n'apparaît pas très utile puisque sur 113 patriotes recensés en 1800, 54 sont de Lugano, donnée qui peut se passer de cartographie. Néanmoins, le commentaire est intéressant et fait le

point sur le problème des rapports entre Cisalpine et Tessin, soit les huit bailliages italiens dépendant de la Suisse. Le profil social des jacobins piémontais (à travers une enquête menée en mai 1799 dans les 22 provinces du Royaume) met en évidence, sur cet échantillon de 3 157 personnes, la prédominance, là encore, des professions libérales. La carte suivante permet une comparaison avec la Ligurie, la Toscane et les États pontificaux. La composition sociale change en Toscane et à Rome. À Pise, artisans, travailleurs, employés et étudiants se font plus nombreux, tandis qu'à Rome les artisans et une partie non négligeable du clergé adhèrent à l'ordre nouveau. Les cartes consacrées aux patriotes dans la République napolitaine et plus spécifiquement en Terra di Bari et Terra di Lavoro offrent un cadre encore différent, tant dans la répartition géographique que dans la composition sociale, puisqu'apparaît une partie de la noblesse, mécontente des réformes mises en œuvre par les Bourbons, aux côtés des professions libérales. Toutefois, cet aspect, indiqué dans le texte, n'apparaît pas dans les cartes. Enfin, peut-être eût-il été intéressant de comparer les cartes des républicains dans la République napolitaine avec celles présentées dans la partie consacrée à la Contre-révolution, et plus précisément aux révoltes sanfedistes de 1799, qui se déroulent dans les mêmes zones (VIII-9). Même quantitativement, le nombre de républicains recensés (rarement plus de 50 par ville, quelques milliers en tout), comparé aux milliers d'hommes engagés dans les insurrections sanfedistes, aurait pu donner une idée de la différence d'échelle entre les deux épisodes.

Il faut aller dans la partie Culture dont s'est occupée M. P. Donato pour trouver (VI-8) des cartes consacrées aux cercles, sociétés, académies qui assument, durant les années du *Triennio*, un caractère politique marqué, tout comme celles dédiées à la presse et aux journaux (VI-5). Dans cette partie, les cartes et commentaires portant sur la conservation et la valorisation du patrimoine artistique et historique (VI-11) ou les réquisitions du patrimoine (VI-10) sont originaux et neufs.

La religion, traitée par D. Armando, constitue, on l'a dit, un point fondamental pour la compréhension de la spécificité italienne. Les cartes de la partie VII-5 sur le clergé régulier des suppressions napoléoniennes à la fin de la Restauration montrent pour le royaume de Naples que ni le nombre d'ordres « propriétaires », ni leur richesse ne retrouvèrent le niveau de 1805, tandis que les ordres mendiants reprenaient très lentement leur place dans la société.

La partie consacrée aux villes permet de prendre conscience de la « sécularisation » de l'espace urbain mise en œuvre durant la période française, mais aussi de l'absence de destruction opérée par les urbanistes, qu'ils soient français ou italiens, durant l'occupation. La nouvelle hiérarchisation des villes partout dans la péninsule entraîne une uniformisation également liée aux transformations des pratiques politiques, administratives, militaires.

Cet atlas est un très précieux instrument de travail. Les synthèses proposées, tout comme les commentaires thématiques des cartes, font état des connaissances les plus récentes sur l'Italie « française », sans jamais simplifier à outrance des situations qui sont, au sein de la péninsule, extrêmement contrastées. Les données recueillies et traitées ouvrent des pistes très prometteuses pour des approches sur l'ensemble de l'Italie, permettant de comparer terme à terme les anciens États italiens. Il est vrai aussi que les données statistiques posent question : si la période qui va du *Triennio* jusqu'à 1814 a vu se constituer à la fois de nouvelles élites aux côtés des Français, puis les futurs acteurs du *Risorgimento*, il n'en demeure pas moins que leur nombre fort réduit ne peut que conforter l'idée d'un mouvement national et libéral élitiste.

Pourtant, les travaux récents insistent sur une participation plus importante de la population (militaires, artisans, commerçants, clergé en plus des professions libérales) durant les épisodes révolutionnaires de 1821, 1831 puis 1848-1849. Il faut donc parier sur une tradition vivace, qui s'est maintenue et a prospéré sous les Restaurations, pour irriguer ce mouvement national. Or, les grands absents de ces tableaux – et pour des raisons aisément compréhensibles – sont les militaires, qui ont participé aux guerres du Directoire et de l'Empire et qui ont souvent constitué, précisément, ces canaux de divulgation des idées « françaises » mais aussi nationales.

L'atlas est indéniablement un outil compliqué à manier et on a là un bon exemple de l'intérêt « en soi » des cartes et des commentaires, mais qui ne se répondent toutefois pas toujours parfaitement. Certaines cartes sont extrêmement complexes et il faut l'avouer difficilement lisibles – et c'est un défaut que l'on retrouve dans d'autres atlas récents. Elles sont parfois « détachées » du cadre d'analyse proposé mais permettent de faire le point, grâce à des données qui ont le mérite d'exister, sur une question précise.

Cette péninsule divisée connut-elle, en définitive, un processus d'uniformisation durant la période napoléonienne ? Avec la division de l'Italie continentale en trois entités comparables, dans l'imposition de régimes juridiques et de systèmes politiques similaires, dans la création d'un cadre géographique commun, le département, on trouve les conditions permettant la formation d'une nouvelle classe dirigeante agréant les anciennes élites nobiliaires et les hommes nouveaux de l'administration et des affaires. Ce processus d'unification des élites et de recomposition sociale se déroula, avec une intensité et des modalités différentes, dans tous les anciens États. Pourtant, la complexité et la diversité des itinéraires des différents acteurs, l'ambiguïté de leur ralliement à l'ordre français permirent en définitive aux Restaurations, malgré leur volonté affichée de faire table rase de cette période, de lui emprunter beaucoup et de garder des éléments de cette classe dirigeante italienne qui forma quelques décennies plus tard une partie des cadres du *Risorgimento*.

Catherine BRICE
UPEC- CRHEC

MICHEL PORRET,

*Sur la scène du crime. Pratique pénale,
enquête et expertises judiciaires à Genève
(XVIII^e-XIX^e siècles),*

Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008,
288 p., ISBN 978-2-7606-2077-3

La naissance de l'expert marque la modernité de la pratique judiciaire. C'est ce que fait ressortir ce bel ouvrage, version française d'un livre paru pour la première fois en italien sous un titre légèrement différent, en 2007 à Bellinzone, et rassemblant toute une série

d'articles de l'auteur, condensés pour cette nouvelle publication et enrichis de matériaux archivistiques supplémentaires. Michel Porret invite le lecteur à se rendre dans ce fascinant « laboratoire du réformisme judiciaire » (p. 11) que fut, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la République de Genève. Lieu précurseur de la modernité, avec par exemple l'abolition de la torture dès 1738, la ville est effectivement un théâtre privilégié des grandes transformations qui marquent alors les mondes du droit et de la pénalité : la justice traditionnelle, vengeresse de la divinité, devient justice sécularisée appelée à garantir l'ordre public ; les conceptions du crime cessent d'y voir un péché pour le considérer davantage comme une infraction sociale ; enfin la peine évolue d'une expiation infamante vers une correction par la société. Ces changements,

bien connus par l'histoire des idées autour des écrits de Montesquieu, Beccaria ou Bentham, eurent des répercussions très concrètes dans le domaine de la pratique judiciaire. Marquée, sous l'Ancien Régime, par l'arbitrage des juges s'appuyant dans leurs sentences sur une multitude de sources juridiques et sur une qualification du crime par ses circonstances matérielles et morales (le meurtre du père est considéré comme plus grave que l'assassinat d'une personne sans lien familial, l'effraction de l'église est pire que le simple vol, etc.), elle est progressivement dominée, au tournant du XIX^e siècle, par une nouvelle rationalité adjoignant au travail inquisiteur du magistrat l'enquête de l'expert, appelé à fonder l'étude des conditions concrètes du crime dans une nouvelle vérité scientifique qui place désormais « l'information judiciaire sous le signe de la certitude expérimentale et visuelle » (p. 269).

C'est cette évolution majeure que le livre se propose de mettre en lumière, en se fondant sur un dépouillement minutieux des archives criminelles de la cité genevoise, que l'auteur croise avec une connaissance fine de la littérature juridique, philosophique et médicale de l'époque. Dans une première partie, il reconstruit la place importante que prenaient les « circonstances du crime », aggravantes ou atténuantes, dans la définition du délit et donc de la peine à la fin de l'Ancien Régime. À l'exemple des « pratiques superstitieuses » (vestiges laïcisans de la sorcellerie, transformée en « escroquerie »), de l'enrôlement forcé des mercenaires (délit défiant la souveraineté de la République), du vol domestique (crime du serviteur infidèle dont l'abus de confiance, sévèrement puni, se mesure à l'aune d'une longue liste de critères, allant du lieu du vol jusqu'au temps passé au service de la victime) et du « rapt de séduction » (ruinant l'autorité du père qui garde mal sa fille et provoquant le scandale public), M. Porret dépeint non seulement les évolutions mentales conduisant à la sécularisation de certains crimes et à la « modération pénale qui caractérise le temps des Lumières » (p. 47), mais piste également les premiers pas d'un nouveau regard objectif et objectivant de l'enquête qui, en isolant les circonstances matérielles ou morales d'un délit commis, individualise le crime et définit ainsi l'« intensité » de la transgression. La police des livres et ses (nouvelles) pratiques d'identification et d'analyse sont étudiées dans la deuxième partie. Enjeu crucial dans une ville où sont édifiés plusieurs grands succès des Lumières dont les auteurs cherchent à se protéger sous le couvert de l'anonymat, la censure ne passe plus seulement par la visite des imprimeries incriminées, mais recourt de plus en plus à une expertise des imprimés suspects aux moyens de l'examen typographique-légal produit par un expert assermenté – notamment dans le cas des livres « obscènes », signes scandaleux d'une philosophie désacralisant la religion et la monarchie. En inspectant scrupuleusement l'état des feuilles (l'humidité d'une brochure témoigne d'une impression récente) et de la reliure, mais aussi les caractéristiques typographiques (qui peuvent indiquer le lieu d'impression), l'expertise élève ainsi au rang de preuve du crime littéraire le livre au même titre que le cadavre dans le cas d'un meurtre (p. 113). La troisième partie, enfin, la plus importante, est consacrée à ce même corps violenté, matrice d'un univers infini de signes et de traces peu à peu conquis par la médecine légale. Héritière d'une longue tradition, portée par des figures telles que la sage-femme ou le chirurgien mais aussi le bourreau, l'enquête médico-judiciaire vit son premier essor dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, en empruntant la voie d'une science « naturelle » et « expérimentale », c'est-à-dire en pratiquant de plus en plus, aux côtés de la police et du juge d'instruction, un « "naturalisme" judiciaire » (p. 141). Après avoir retracé l'histoire de cette discipline à la fois ancienne et nouvelle, M. Porret suit l'œil du légiste inspectant les « corps outragés » par les crimes sexuels,

lisant les « missives de la dernière heure » laissées par les suicidés ou déchiffrant, dans une ville lacustre et fluviale, les signes inscrits sur les cadavres des fréquentes victimes de noyades accidentelles, suicidaires ou criminelles. Cette analyse s'accompagne d'un chapitre très instructif sur les indices matériels du crime et, plus largement, sur la « topographie judiciaire », c'est-à-dire les efforts pour reconstruire, à partir de plans détaillés des lieux du crime, le déroulement de ce dernier.

Poursuivant les recherches sur le « paradigme indiciaire » (C. Ginzburg) qui, dans le domaine de la justice, se substitue lentement à l'univers de l'« arbitraire », M. Porret retrace donc l'émergence d'un nouveau savoir au travers de ses pratiques. Il s'intéresse de très près aux actes concrets de l'expertise et réussit ainsi à rendre sensible le changement d'une rationalité à l'autre, une transformation maintes fois décrite dans les mots des philosophes mais rarement poursuivie, au ras du sol de la scène du crime, dans l'action de ceux qui la portent au quotidien. L'histoire que raconte l'auteur est celle de la preuve et de son statut dans la procédure pénale : largement réduite, sous l'Ancien Régime, au seul pouvoir de l'aveu arraché au suspect par la torture, l'inquisition criminelle passe lentement et à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle à une nouvelle ère, celle de l'indice trouvé sur le lieu du crime et sur le corps de sa victime par l'expert porteur d'un savoir postulé comme exact et permettant donc de faire reposer la sentence non plus sur l'arbitrage du juge mais sur une vérité scientifiquement établie. Dans le dernier chapitre, pourtant, la chimère de cette nouvelle rationalité est brisée par ce qu'elle a, elle aussi, d'arbitraire : en témoignent la querelle des scientifiques, incapables par exemple de se mettre d'accord pour établir les circonstances d'un quadruple égorgement maternel, ainsi que la guerre des expertises et contre-expertises, garde-fou d'une vérité qui finalement, sous l'Ancien Régime comme au XIX^e siècle, reste toujours le résultat contestable et contesté de pratiques sociales. En accompagnant la grande fresque de l'histoire de l'expert et de l'expertise judiciaire de quelques miniatures d'histoire sociale (sur la vie des mercenaires, la domesticité, le jeu du chat et de la souris entre la censure et ceux qui la contournent, l'alphabétisation, l'hygiène publique et la prévention des accidents, etc.), ce livre rappelle donc aussi qu'aucune rationalité n'existe en dehors de la société qui la produit.

Falk BRETSCHNEIDER
Centre Georg Simmel (UMR 8131), EHESS

FRÉDÉRIC CHAUVAUD,

ARNAUD-DOMINIQUE HOUTE (ÉD.),

*Au voleur ! Images et représentations du vol
dans la France contemporaine,*

Paris, Publications de la Sorbonne, 2014, 323 p.,
ISBN 978-2-85944-772-4

Ce volume est le fruit d'une « rencontre fortuite » et d'un regroupement d'efforts entre deux centres de recherche (Gerhico-Cerhilim et CRHXIX) qui, chacun de leur côté, avaient organisé en 2011 une journée d'étude consacrée à l'histoire des représentations du vol et

des voleurs au XIX^e siècle. Alors que l'histoire de la justice, des déviances et de la répression bénéficie depuis une trentaine d'années d'une abondante historiographie, les travaux universitaires consacrés au vol contemporain (XIX^e-XXI^e siècle) sont rares. Pourtant, il constitue l'un des contentieux les plus fréquemment traités par la justice, comme en témoignent les statistiques du *Compte général de l'administration de la justice criminelle* : cet ouvrage collectif comble donc une lacune importante. En raison des multiples facettes qu'il revêt, le vol est un domaine particulièrement large, susceptible

d'être approché dans des champs de la recherche et des perspectives d'étude très variés. Ici, le choix a été d'écrire une histoire culturelle du vol, plus précisément une histoire des sensibilités au vol. Aussi l'enjeu est-il d'interroger les regards portés sur les pratiques frauduleuses et de saisir les mutations de «l'imaginaire collectif» se rattachant aux diverses formes de la déprédation et des figures de voleurs (bandit de grand chemin, voleur-assassin, cambrioleur, escroc, voleur domestique, voleur de «nécessité», pick-pocket, maraudeur, etc.). Par conséquent, cet ouvrage participe aussi à une histoire de la «morale propriétaire» qui, comme l'écrit Michelle Perrot (*Annales ESC*, 1975), relève au XIX^e siècle d'une véritable obsession – qui se relâche peu à peu par un processus de correctionnalisation voire de dépenalisation de certaines atteintes, concourant à l'idée d'une progressive banalisation du vol.

Après une introduction posant clairement les enjeux et les axes de réflexion, l'ouvrage est partagé en quatre grandes parties, ouvertes à chaque fois par un propos introductif, et rassemble en tout vingt-et-une contributions. En guise d'épilogue, des «Réflexions sur l'image du voleur au XIX^e siècle», inspirées de l'ensemble des articles présentés dans l'ouvrage, sont proposées par G. Malandain. Les sources mobilisées par les différentes contributions sont très riches: le voleur est appréhendé à travers l'art, la littérature romanesque, mémorielle et spécialisée, la presse ou encore les sources judiciaires, policières et administratives qui offrent un rapport plus direct avec l'univers des voleurs.

La première partie est dédiée à l'étude des différents types de représentation du vol et à leurs spécificités afin de mieux saisir les grilles de perception des sociétés contemporaines. On relève un décalage notoire entre la réprobation morale du vol et la fascination voire l'admiration qu'inspire la figure du «bandit social», épris de liberté et défiant les schèmes de la société bourgeoise. Cette image du brigand insoumis ou du bandit-justicier est notamment véhiculée à l'âge du romantisme dans le domaine pictural et à la fin du XIX^e siècle dans la littérature. Le septième art – ce «puissant vecteur des imaginaires sociaux» – reprend aussi la thématique du vol comme expression d'une révolte à travers la mise en scène du jeune déviant. De même, c'est sur un registre plus social que moral que les caricaturistes des périodiques humoristiques français dépeignent le monde des «filous» au tournant du XIX^e siècle. Dans un même temps, la presse nationale et provinciale préfère ouvrir ses colonnes aux affaires de vol dites «sensationnelles» qu'aux petits larcins. Tout se passe, explique F. Chauvaud, comme s'il n'existait que des professionnels de la déprédation. Dissension il y a donc là aussi entre le caractère ordinaire de ce phénomène contentieux et son traitement médiatique.

La deuxième partie est consacrée aux «Figures de voleurs» et, plus précisément, aux figures «exceptionnelles» de voleurs. Car, aussi divers et mouvant que soit le monde de la délinquance acquiescive, ce sont les personnages les plus emblématiques – ceux suscitant l'effroi ou la fascination – qui font l'objet du plus grand nombre de discours et de représentations. Les romanciers du XIX^e siècle se sont ainsi particulièrement saisis du personnage du banqueroutier et du cambrioleur de «haut vol». Du côté de la presse, les gros titres sont réservés aux crimes violents ou monstrueux, à l'image de ceux commis par Troppmann en 1869, par Poirrier en 1871 ou par les bandits de Marseille dans les années 1930. Journalistes et romanciers confortent ainsi un imaginaire du crime.

La partie suivante, intitulée «Les voleurs et l'ordre social», se centre sur la dialectique vol/propriété au cours du long XIX^e siècle. Dans leur dimension sociale, ces deux concepts ont donné lieu à de nombreux discours émanant à la fois de moralistes, de juristes, de politiciens, de criminologues, de praticiens de métier, etc. qui, en fonction des époques, des courants de pensée politique, des types de vols n'ont pas forcément les

mêmes prises de position et lectures du crime. La définition de la propriété – et donc du vol – apparaît délimitée par des contours instables. Quoi qu'il en soit, les pratiques frauduleuses sont rarement encouragées : globalement, il existe une forte et unanime condamnation morale du vol au XIX^e siècle.

Enfin, la dernière partie enquête sur « Les voleurs saisis par la justice », de leur arrestation à leur jugement. Le lecteur découvre ainsi de plus près la « réalité » quotidienne des vols ordinaires, ainsi que les regards portés par ceux qui côtoient directement le monde des voleurs. Dans le ressort de la préfecture de police, la « réalité » des chiffres du vol et des relations entre policiers et voleurs paraît moins sombre que ne le laissent penser les représentations courantes, dépeignant un Paris en proie à une « armée du crime ». Par ailleurs, même si le vol est sévèrement réprimé par la justice du XIX^e siècle, on assiste à un adoucissement des peines à l'égard du vol domestique. À partir de la loi de 1863, celui-ci n'est plus considéré comme une circonstance aggravante. Au reste, l'étude des recours en grâce de la première moitié du XIX^e siècle démontre que, contrairement à certains poncifs, la répression contre les atteintes aux biens n'est pas forcément plus sévère qu'envers celle touchant aux personnes. Cependant, il n'en reste pas moins que les voleurs, et plus particulièrement les relégués, accusent en général le mépris et la répulsion de la population, rendant leur réinsertion sociale souvent impossible.

Cet ouvrage fait donc découvrir un univers de représentations surprenant et passionnant, servi par des contributions de qualité et d'une grande diversité thématique et chronologique. D'un point de vue géographique, il serait intéressant d'examiner de plus près les éventuelles spécificités des cultures populaires locales. Au total, le volume démontre la richesse et la pertinence des questions posées en introduction et délivre de multiples pistes de recherche pour écrire l'histoire du vol et enrichir notre lecture du phénomène criminel.

Lisa BOGANI

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », Université Blaise Pascal

PHILIPPE SAVOIE,
La construction de l'enseignement secondaire
(1802-1914),

Lyon, ENS Éditions, 2013, 502 p.,
ISBN 978-2-84788-366-4

L'enseignement secondaire français de garçons du XIX^e siècle est à la fois un sujet défriché par quelques ouvrages anciens toujours cités, et un sujet mal connu, puisqu'aucune recherche d'ensemble ne lui avait été consacrée depuis

la thèse de P. Gerbod en 1965, alors que depuis 40 ans les recherches d'histoire de l'éducation ont renouvelé de nombreuses questions qui en relèvent (l'agrégation, l'enseignement du français, les enseignements intermédiaires, etc.). Issu d'une habilitation, l'ouvrage de Philippe Savoie retient l'attention à la fois par une analyse originale et par la réflexion à laquelle il incite sur le renouvellement de l'approche d'un sujet longtemps marqué par les réflexions de membres de l'élite universitaire qui n'oubliaient jamais tout à fait le point de vue qu'ils devaient à leurs fonctions.

L'histoire que propose ce livre s'appuie essentiellement sur un inventaire méticuleux de l'abondante littérature réglementaire, sur un imposant travail d'archives, dont une part n'avait sans doute jamais été dépouillée, et enfin sur de nombreuses recherches publiées dans la revue *Histoire de l'éducation* et ailleurs, concernant des aspects variés de l'enseignement secondaire. Au centre de l'analyse se trouvent non les études offertes, même si la question n'est pas négligée, mais les établissements

d'État et communaux comme entités financières, ainsi que leurs personnels. Il s'agit là d'un apport majeur à l'histoire du système scolaire français. La dimension financière, à peu près ignorée des analyses antérieures, est en effet centrale dans la détermination de la politique de l'État et a des conséquences directes sur les traitements reçus par les personnels et sur leurs carrières. P. Savoie décrit la « trajectoire de ce modèle économique » au cours du XIX^e siècle, une trajectoire qui conduit à l'éclatement de celui-ci après 1880. La périodisation retenue est définie par les étapes de ce parcours, et non par celles des débats publics et de la chronologie politique.

La création de 1802-1808 correspond à une semi-restauration avec la reprise de la formule pédagogique des collèges d'Ancien Régime, et notamment la place centrale accordée au latin et aux exercices écrits faits en étude. La nouvelle organisation est également caractérisée par une corporation hiérarchisée des personnels, l'Université, contrôlée par les autorités d'État, et par l'autonomie financière des établissements publics dont les dépenses doivent équilibrer les ressources que leur assurent les élèves, essentiellement les internes. La contribution de l'État correspond à une subvention limitée, justifiée initialement par les boursiers, dont la charge fut d'ailleurs pour partie transférée aux villes entre 1808 et 1814, puis à une subvention fixe selon un classement des collèges. Dans les collèges communaux, la contribution de l'État est plus faible encore et correspond à une politique incitative, avec par exemple la création subventionnée de chaires de mathématiques ou d'histoire, qui vise, après 1840, à rapprocher ceux-ci des collèges royaux. Les traitements des personnels des établissements d'État comprennent une partie fixe, presque stable de 1802 à 1853, largement prise en charge par la subvention d'État, et des suppléments conditionnels, liés aux titres ou aux fonctions, et éventuellement prélevés sur les ressources de l'internat, donc liées à la fréquentation de l'établissement. De ce régime financier découle une politique de recrutement d'élèves et surtout d'internes. Il connaît aussi de nombreux aménagements, lorsque les effectifs imposent des dédoublements de classes, lors de l'introduction de disciplines nouvelles ou de nouvelles catégories de personnel, ou pour permettre une amélioration des carrières de catégories de personnel dont le recrutement se tarit.

Les trois parties de l'ouvrage correspondent aux états successifs de ce modèle économique : sa formation (1802-1840) ; la recherche d'un nouvel équilibre (1840-1880) ; l'abandon du modèle initial (1880-1914) – une période qualifiée d'âge d'or, mais avec un point d'interrogation. Faute d'entrer dans le détail d'analyses toujours minutieuses et appuyées sur une documentation statistique, signalons l'interprétation renouvelée de la politique de Fortoul ainsi qu'un chapitre novateur consacré aux échelons inférieurs du personnel, un sujet sensible compte tenu des accusations portées contre les internats. Le destin de ce personnel, souvent recruté par les chefs d'établissements et pas toujours diplômé, fait l'objet d'une politique hésitante qui vise parfois à lui offrir une progression de carrière. Parfois aussi, il s'agit seulement de proposer une situation d'attente avant un recrutement ultérieur comme professeur. Faute de moyens financiers, cette politique conduit surtout à une différenciation accrue des fonctions (surveillance d'internat et d'externat, enseignement élémentaire et primaire, économat).

Si l'analyse des études offertes par les établissements n'est pas au centre de l'ouvrage, elle n'en est pas non plus absente, notamment dans le chapitre qui concerne la période 1870-1914, marquée par l'abandon de l'organisation pédagogique antérieure, par un accroissement rapide et substantiel du financement par l'État, et par

une transformation corrélative des modes de rémunération et de la hiérarchie des personnels, avec un rapprochement des lycées et des collèges communaux. L'ouvrage donne à la filière scolaire qui conduisait à Polytechnique et à d'autres écoles une place dans ses analyses que les histoires antérieures lui ont, bien à tort, souvent refusée. Il est plus discret, sans l'ignorer, sur la troisième filière d'un enseignement intermédiaire (sans latin) très présente dans les collèges communaux, qui a pourtant conditionné l'évolution de l'enseignement secondaire. Les enseignements pré-secondaires, qualifiés « de véritables pépinières » par les chefs d'établissements, restent aussi un peu dans l'ombre. Enfin, le titre de l'ouvrage trahit un peu l'interprétation proposée : non pas la construction durable d'une institution, mais le mouvement ininterrompu d'évolutions de celle-ci qui s'est poursuivi sur le XX^e siècle, sans qu'on trouve sur les deux siècles une rupture brutale concernant simultanément le régime des études, les conditions financières et le personnel. Ce processus de changement progressif s'est accompagné d'une continuité de façade trompeuse dont témoigne le vocabulaire de l'institution (avec le baccalauréat, l'agrégation, etc.).

La comparaison avec *l'Histoire de l'enseignement secondaire en France* de G. Weill (1921) est suggestive quant aux changements de perspective et de mode d'écriture de l'histoire de l'éducation. Là où Weill évoquait l'orientation des études, les contextes politiques, certaines carrières d'enseignants (mais de manière souvent superficielle avec des exemples empruntés à des monographies d'établissements), ignorait à peu près la dimension financière, et multipliait les jugements de valeurs sur les institutions et les personnes, P. Savoie, qui est moins prolixe en cette matière, entre dans les détails de l'organisation complexe de l'enseignement et des carrières, au prix d'une lecture plus exigeante, en s'adressant à ses collègues historiens plutôt qu'au public plus large visé par Weill.

Jean-Michel CHAPOULIE
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

VANESSA CARU,
*Des toits sur la grève. Le logement
des travailleurs et la question sociale à Bombay
(1850-1950),*
Paris, Armand Colin, 2013, 416 p.,
ISBN 978-2200280611

Le livre de Vanessa Caru est précieux à plus d'un titre. Il traite d'un sujet peu abordé en France, l'évolution de l'univers du travail salarié, d'abord usinier, dans l'Inde coloniale entre 1850 et 1950, plus exactement dans la grande ville portuaire, commerciale et industrielle de Bombay (actuellement Mumbai). Cette approche prend place à partir d'une perspective rarement valorisée, qui est celle du logement. Enfin, la mise en scène du contexte politique apporte une dimension supplémentaire.

L'enjeu du logement ouvrier dans une ville cotonnière (plus de cent mille salariés d'usine au tournant du XX^e siècle) met en scène l'ensemble des politiques du logement menées par le gouvernement colonial et, dans une moindre mesure, par des agents institutionnels tels que la municipalité, les entreprises ferroviaires et le port. Le texte montre bien la façon dont se met en place une politique d'intervention à la suite de l'épidémie de peste du tournant du siècle et des problèmes d'hygiène criants qui se sont révélés dans le logement privé. L'auteure explique comment les administrateurs, puis bientôt les ingénieurs urbanistes, se sont trouvés écartelés entre l'impératif du « gouvernement à bas coût » (qui était le masque libéral d'une

Inde payant tribut à la métropole) et les nécessités de la lutte contre les maladies. Globalement, le logement ouvrier participera à la naissance de la question urbaine et aux tentatives pour planifier la vie de la cité. La création d'une institution spécifique (BCIT) en 1898 est l'un des points saillants de cette évolution. Le gouvernement se met à construire et surtout à inspecter des logements ouvriers. La mise en regard de ce qui se passe à Bombay et des changements dans la politique de logement des pauvres et des ouvriers en métropole est bien faite et très éclairante. La création d'une norme du logement ouvrier indien (une pièce, aucun confort, des espaces collectifs) avec le type de bâtiment des *chals* (*chawls*) est mise en valeur, avec les débats qui l'ont accompagnée. Une deuxième vague d'interventionnisme public dans le domaine du logement prend place dans les années 1920 avant d'être bloquée par la crise économique de 1929 et par des problèmes internes (notamment la difficulté de louer les logements). Elle est précédée des premières lois sur le contrôle des loyers (1918), une législation ambiguë mais essentielle qui devait marquer le paysage institutionnel jusqu'aux années 2000. Globalement, l'auteure pense que l'interventionnisme étatique n'a pas atteint ses objectifs et qu'il n'a pas bouleversé le logement ouvrier, tout en imprimant une marque notable. Malgré certains efforts, il n'y eut jamais de politique globale et efficace du logement des pauvres à Bombay. C'est une conclusion qui vaut aussi pour la période qui va de 1950 à nos jours.

Un autre domaine essentiel qui est assez bien abordé dans le livre est l'univers des propriétaires. Tout d'abord les entrepreneurs, sollicités à de nombreuses reprises par les autorités coloniales, ne veulent pas construire pour leurs salariés, il est vrai instables et mobiles. D'ailleurs les ouvriers n'aiment guère les logements patronaux. Ce qui est fait de ce côté reste exceptionnel. Ce sont des lotisseurs privés qui font construire des *chals* pour les ouvriers. Ils sont d'importance variable mais un groupe de pression très actif de propriétaires émerge avant la fin du XIX^e siècle. Ils sont puissants dans la municipalité (élue au suffrage censitaire) et ils disposent bientôt d'organisations représentatives. Ces dernières entrent en action pour contrer les lois qui modèrent les loyers (1918, 1925, 1939, 1947, etc.). Ce sont, à côté d'une majorité des industriels, les propriétaires qui font le plus obstacle aux tentatives de l'État colonial pour changer la scène du logement ouvrier, mais il serait illusoire d'opposer un État colonial éclairé à des élites indigènes réactionnaires. En fait ces institutions étaient friandes de consensus et de collaboration avec des groupes indigènes dominants qu'elles avaient fait émerger et sur lesquelles elles s'appuyaient (au moins jusqu'à l'émergence du nationalisme au niveau provincial à la fin des années trente).

Un troisième axe très important de cette recherche est la mise en évidence d'organisations, de sensibilités et parfois de luttes de locataires. Non seulement le logement ouvrier servait de base et de lieu de réunion durant les grèves, fréquentes à toutes les époques mais très importantes à partir de 1918, mais il était aussi en lui-même un enjeu. Le premier problème était souvent celui du loyer mais la qualité des logements (si médiocre), la sécurité et les équipements publics ont aussi fait l'objet de revendications. Les syndicats se sont intéressés à la question du logement (surtout celui des municipaux) en usant de pétitions et d'investissement des lieux mais point du vote (en 1937, 20% des habitants de la ville, dont pratiquement aucun ouvrier, avaient le droit de vote). L'émergence d'une question des taudis (*slums*) met en scène la dimension philanthropique qui produit jusqu'à aujourd'hui (et de manière notoirement inefficace) une tradition de « service des pauvres », d'inspiration gandhienne ou post victorienne. La question des très basses castes (appelées *harijans*

par les gandhiens), qui prend beaucoup d'importance à partir des années 1920, a fréquemment le logement pour pivot, avec des exigences particulières de dignité pendant que les habitats *harijans* deviennent le lieu des grandes réunions qui regroupent les courants politiques de cette mouvance: le paternalisme gandhien (qui perd la bataille de la représentativité malgré sa collusion avec les autorités après 1937) et le mouvement ambedkariste, qui exige l'autonomie et l'égalité pour les «intouchables».

Ce bon livre, bien écrit et clair, a cependant ses défauts. Le plus important, structurel, est relatif aux sources. V. Caru en est bien consciente, et elle fait remarquer à quel point son approche reste limitée par des documents et des journaux qui représentent un point de vue officiel et une perspective d'en haut (en anglais, de plus). Malgré le caractère «populaire» du sujet, ce sont les maîtres coloniaux qui s'expriment à son propos. En tentant de critiquer l'école «subalterniste», qui a mis l'accent sur ce problème, l'auteure ne rattrape pas sa faiblesse. C'est d'autant plus dommage qu'il restait jusqu'aux années 2000 des témoins oculaires de certains faits décrits, et de nombreuses constructions datant des époques étudiées. Il y avait peut-être moyen de densifier le propos en intégrant une dimension anthropologique, à la manière de N. Adarkar et M. Menon dans *One Hundred Years, One Hundred Voices. The Millworkers of Girangaon: an Oral History* (Calcutta, 2004).

Le second reproche que l'on peut faire à ce livre est de méconnaître le contexte communautaire, ou de le traiter de manière secondaire, alors qu'il est si important: peu de choses sur les communautés marchandes puissantes, venues du Nord, ou sur les petits secteurs de musulmans sectaires qui ont créé l'industrie; très peu aussi sur les communautés d'ouvriers marathas, malis ou autres (les mahars ont droit à quelque attention), extrêmement typées et habituées au vivre ensemble, ce qui fait qu'aujourd'hui encore des centaines de *chals* sont mono-communautaires. Rien n'est indiqué sur les différences entre *varnas* et *jatis* (hindoues). La connaissance des familles aurait permis de mieux comprendre les façons d'habiter, si spécifiques, de ces ouvriers largement paysans (d'ailleurs, pourquoi affirmer que les ouvriers du textile étaient intégrés à la ville et donc de «vrais ouvriers»? Qu'y a-t-il d'inférieur ou d'imparfait à être ouvrier-paysan?). Dans les pièces uniques des *chals* et dans les couloirs des immeubles défilaient des membres de la parentèle et d'autres relations, fait qui a perduré jusqu'aux années 1980.

Djallal HEUZÉ

Centre d'anthropologie sociale, CNRS-EHESS

NICOLE ROUSSEAU, JOHANNE DAIGLE,

Infirmières de colonie. Soins et médicalisation dans les régions du Québec (1932-1972),

Laval, Presses de l'Université Laval, 2013,

xxx + 459 p., ISBN 978-2-7637-1968-9

Dans le contexte de la crise des années 1930, le gouvernement québécois installe des colons sur des terres publiques situées dans les régions périphériques de la Province, où un Service médical aux colons (SMC) se met en place. Il fonctionne une quarantaine d'années autour d'un réseau de 174 postes de soins («dispensaires de la garde») confiés à des «infirmières de colonie» qui, souvent seules pour dispenser des secours, exercent illégalement des fonctions normalement réservées aux médecins avec l'accord tacite des autorités gouvernementales et médicales. C'est à ces femmes, travaillant dans de rudes conditions (climatiques, matérielles, sociales) que Nicole Rousseau et Johanne Daigle consacrent un ouvrage s'appuyant

sur des sources administratives – notamment les rapports annuels d'activité –, ainsi que sur des entretiens menés avec une cinquantaine d'infirmières, actrices de cet épisode de médicalisation des campagnes québécoises jusqu'alors peu traité.

Six chapitres, largement illustrés – parfois trop car les nombreuses photographies n'ont pas toutes le même intérêt – font découvrir cette organisation, depuis ses origines jusqu'à sa disparition. Si le premier poste d'«infirmière de colonie» ouvre en 1926, le SMC fonctionne effectivement entre 1936 et 1962, mais le titre n'est supprimé qu'en 1972. La difficile mise en place du SMC se situe à la fois dans la logique d'une implication croissante de l'État dans les services socio-sanitaires aux indigents et dans celle du ministère de la Colonisation (chapitre 1), alors qu'il existe déjà au Canada des services de santé reposant sur des infirmières, par exemple le Victorian Order of Nurses (1897) pour les colons des prairies de l'Ouest – qui inspire le Bush Nursing Service australien (1910) – et deux autres à Terre-Neuve et en Alberta. Face à un manque de ressources humaines, médicales et budgétaires, la naissance du SMC apparaît comme la solution «la plus raisonnable»: elle consiste à établir dans un dispensaire-résidence une infirmière qui exerce officiellement sous la supervision d'un médecin, formant une organisation permettant de présenter comme un «service médical» ce qui est un réseau de postes d'infirmières plus ou moins laissées à elles-mêmes avec ce que cela suppose de problèmes – liés à une constante improvisation – que révèlent les correspondances avec les autorités. Après une croissance rapide jusqu'en 1944, le reflux s'amorce en même temps que décline le mouvement de colonisation, que s'améliorent les infrastructures rendant ces zones plus attrayantes aux médecins et que se développe la médecine en milieu hospitalier.

Les trois chapitres qui suivent cernent le quotidien de l'infirmière de colonie dont l'une des tâches principales est de «faire les accouchements» (chapitre 2) même si toutes n'ont pas les compétences requises. Au-delà des soins physiques, les parturientes apprécient sa présence rassurante et son aide au quotidien. Graduellement cependant, les infirmières introduisent des interventions médicales dans le processus de l'accouchement. Il s'agit également de «fournir un service médical aussi complet que possible» (chapitres 3 et 4). Elles surveillent les maladies infectieuses et si la vaccination ne fait pas partie de leurs tâches habituelles, elles y collaborent de diverses manières (fiches, tenue d'un local, conservation). Elles s'occupent bien sûr d'hygiène: hygiène maternelle (visites pré et postnatales), hygiène de la première enfance, hygiène scolaire qui, à partir des années 1950, devient un travail systématique de dépistage visuel et auditif accompagné d'une recherche de solutions abordables pour les parents. Quant à la dimension proprement médicale de leur travail, outre l'obstétrique, elles exercent de fait la médecine générale, effectuent de la petite chirurgie et sont sollicitées pour des soins dentaires. C'est en s'appuyant sur leur jugement qu'elles décident des hospitalisations. Aubergiste improvisée, ambulancière, gestionnaire de transport de malades, repérant les cas d'inceste, souvent la première appelée en cas de crime violent, l'infirmière est aussi chargée dans les années 1960 de tâches de dépistage et d'éducation sanitaire toujours plus nombreuses.

Les deux derniers chapitres s'intéressent à l'approche des problèmes de santé qu'ont pu avoir les infirmières de colonie (chapitre 5) et à leur contribution à la médicalisation de la société (chapitre 6). S'agit-il d'une approche médicale ou d'une approche soignante (*nursing*) visant au renforcement de l'organisme pour mieux résister, mobilisant les forces de guérison plutôt que traitant la maladie et surtout considérant la personne globalement? Les infirmières connaissaient les gens et leur histoire personnelle, tout en

étant de plus en plus intégrées à une médecine de masse composée de tâches standardisées pour des collectivités anonymes. Elles ont cependant contribué à la vulgarisation du jargon médical et à la diffusion de la médecine préventive, elles ont encouragé les populations à consulter un médecin, à aller à l'hôpital, à se faire vacciner. Plusieurs ont à composer avec la présence des « ramancheurs » (guérisseurs), mais les infirmières peuvent aussi utiliser des remèdes traditionnels souvent bon marché et efficaces pour prévenir la maladie et guérir les maux courants. Les médicaments tendent cependant à supplanter ces remèdes, en grande partie pour des questions de temps de préparation, mais également par recherche de conformité sociale. La population a finalement été conditionnée à confondre soins et traitements médicaux et à considérer ces derniers comme les seules options valables pour résoudre tous les problèmes de santé. Leur position touche à deux conceptions de la santé et de la maladie, deux approches d'intervention, et les infirmières sont parfois conscientes que la solution médicale n'est pas forcément la meilleure. Pourtant, leur difficulté à cerner précisément leur rôle professionnel et leur place dans le monde des soignants les auraient rendues vulnérables face à un corps médical déterminé à se faire valoir et qui leur impose de nombreux changements. C'est la conclusion des auteures qui regrettent la perte pour le système de santé qu'a été l'impossible promotion de l'approche soignante.

Cet ouvrage, dont la thèse principale aurait mérité d'être renforcée par une approche plus approfondie du profil social des infirmières, de leur formation et de leur organisation professionnelle – abordés par quelques notations sur les conventions collectives –, n'en ouvre pas moins l'analyse à de nombreux aspects de l'assistance au Québec: relation infirmières-médecins, place de l'Église et des missionnaires, mais aussi mise en place après la Seconde Guerre mondiale du cadre hospitalier qui déplace les perspectives sanitaires vers le tout curatif. À la croisée d'une histoire sociale du Québec et de celle des professions de santé et des questions transnationales que ce livre pose comme la médicalisation, *Infirmières de colonie* contribue au champ de recherche dynamique qu'est l'histoire du *nursing*, largement portée par les historiens états-uniens et canadiens.

Claire FREDJ

IDHES (UMR 8533), Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense

JEAN-PIERRE LE CROM,

*Au secours Maréchal! L'instrumentalisation
de l'humanitaire (1940-1944),*

Paris, PUF, 2013, 344 p., ISBN 978-2-13-061938-3

social sous le régime de Vichy (2001), l'auteur, à la fois historien et juriste de formation, aborde sous l'angle politique l'activité des différentes organisations « humanitaires » dans le contexte d'une France occupée qui, une fois dotée d'un nouveau régime autoritaire, l'État français, promoteur d'un ambitieux programme de « Révolution nationale », s'engage dans une politique de collaboration avec les Allemands. Le livre, qui vient combler une lacune historiographique, entreprend de suivre l'évolution des principales organisations humanitaires actives, souvent en concurrence, sur le territoire français morcelé en de multiples zones sans laisser à l'écart l'Afrique du Nord. La plus importante, le Secours national, héritière de 14-18 et placée sous le patronage du Maréchal, domine véritablement les autres, tant par les moyens qui lui sont alloués que par le

Cet ouvrage s'insère dans un triptyque consacré à la politique sociale de Vichy. Après *Syndicats, nous voilà! Vichy et le corporatisme* (1998) et, en co-direction avec Philippe-Jean Hesse, *La protection*

soutien des pouvoirs politiques en place dont elle bénéficie ouvertement. Le gouvernement de Vichy en fait rapidement «l'œuvre des œuvres» de secours aux civils, à laquelle sont accordés le monopole des appels à la générosité publique, ainsi que le contrôle et le subventionnement des autres œuvres qui doivent se soumettre sous peine de dissolution pure et simple (loi du 4 octobre 1940).

Viennent ensuite la Croix-Rouge française, branche de la Croix-Rouge internationale, les Assistants du devoir patriotique (ADP), émanation du PSF du colonel de la Rocque, qui appréhendent le social comme instrument privilégié de lutte contre la guerre civile, le très collaborationniste Comité ouvrier de secours immédiat (COSI), caractérisé par le financement que lui accordent les autorités d'occupation, et enfin le Secours social de la communauté bordelaise, mis en place par le maire de Bordeaux Adrien Marquet, qui entend se soustraire à la tutelle de l'omniprésent Secours national. Toutes ces organisations de secours doivent faire face à la concurrence d'instances allemandes, beaucoup mieux loties, comme le puissant Secours national-socialiste (NSV), qui viennent singulièrement compliquer le jeu.

L'intérêt de l'ouvrage, nourri de multiples archives peu ou pas exploitées, tient au fait qu'il démontre que le champ humanitaire, dans le contexte d'une guerre dont les civils constituent la principale cible, se présente comme un creuset dans lequel se rencontrent et parfois se confondent enjeux sociaux, priorités politiques, influence culturelle et morale voire religieuse, sans jamais négliger les aspects administratifs et les activités financières, licites ou illicites, ni les parcours biographiques nuancés des différentes personnalités impliquées, hommes et femmes. La séquence chronologique couverte ne se réduit pas à la guerre et à l'Occupation mais s'élargit aux premières années de la reconstruction, de manière à donner sens aux trajectoires à la fois institutionnelles et individuelles et à intégrer les jugements parfois contradictoires des contemporains sur l'action humanitaire des temps troublés.

L'auteur souligne d'emblée l'importance exponentielle prise par les organisations humanitaires, sommées de répondre aux besoins urgents de catégories de plus en plus nombreuses de populations en détresse matérielle et morale. Les nécessiteux sont légion dès le début des hostilités: évacués, réfugiés, sans-abris, sinistrés, français, belges, luxembourgeois, expulsés alsaciens-lorrains, prisonniers de guerre, chômeurs nouveaux et anciens, etc. Les vieillards, les enfants, les familles des prisonniers de guerre, les internés des camps et prisons en France, les persécutés juifs ou non juifs viennent alourdir les nouvelles demandes d'aide et mettre en question l'ambivalence des activités. La pénurie alimentaire dont souffre l'ensemble de la population contribue à une certaine collectivisation des activités sociales au profit d'une communauté nationale que le régime se targue d'édifier. Bien que marqué par les impératifs idéologiques de la Révolution nationale, le terrain est loin d'être neutre et uniforme. J.-P. Le Crom distingue l'action du charismatique fondateur des Équipes sociales, Robert Garric, commissaire général du Secours national dès août 1940, qui, dans la continuité de ses activités d'avant-guerre, entend l'action sociale comme moyen d'éducation populaire dans un souci de fraternité et de dépassement des barrières sociales tels qu'ils ont été espérés dans les tranchées de 14-18.

Penser «le social au-dessus du politique», tel est sans doute le point commun des engagements au profit de l'humanitaire en temps de guerre. Mais le quotidien, comme le démontre J.-P. Le Crom, n'est-il pas le substrat du politique? La guerre et l'Occupation ouvrent en effet de nouveaux territoires du politique que l'on pourrait qualifier de quotidien extrême tant le domaine est surinvesti par les organisations de

tous bords. Là se trouve l'un des points les plus importants de l'ouvrage : à l'intérieur d'une machinerie administrative lourde et coûteuse viennent littéralement se nicher, dans toutes les structures, des activités imprévues et clandestines au profit des réprouvés du régime, qualifiés de « gaullistes » par les autorités d'occupation (cache d'enfants juifs, faux papiers, feuilles clandestines, filières de refuge) tandis que, dans le même temps, une certaine gabegie couvre des ressources en partie douteuses du Secours national (sommés issues des ventes des biens des déchus de la nationalité française ou des biens des juifs spoliés), du COSI (une bonne partie de l'amende du milliard imposée aux juifs de la zone Nord en décembre 1941) ainsi que des détournements de fonds avérés.

Le grand mérite du travail de J.-P. Le Crom est de parvenir à restituer la complexité des engagements mise en regard avec l'évolution générale du conflit, des rapports de force entre occupants et occupés et des capacités d'adaptation des individus soumis à un ensemble exceptionnel de contraintes et de dilemmes. Ce que, au contraire, l'expression « vichysto-résistant » tend à gommer tient précisément au fait que les individus et leur perception du présent dérivent en permanence dans des directions qui ne sont pas toujours connues d'avance. L'ancrage le plus net en termes idéologiques est celui du COSI, organisme créé en mars 1942 au profit des civils sinistrés après les bombardements de Boulogne-Billancourt par l'aviation britannique, par des collaborationnistes sous le haut patronage de l'ambassade d'Allemagne, et jusqu'alors mal connu. J.-P. Le Crom le présente comme un point nodal de tensions aussi bien entre Paris et Vichy qu'à l'intérieur du petit monde de la collaboration. Il s'agit là d'un dévoiement caractérisé de l'action humanitaire mise au service de la propagande nazie. L'arrivée de Marcel Déat au ministère du Travail et de la Solidarité nationale en mars 1944 dévoile les enjeux du secours aux populations dans un pays désormais entièrement occupé, et la tentation de réorienter le régime vers un étatisme « socialiste et autoritaire » en mettant la main sur ce qui est devenu un domaine-clé de l'action publique. Cette évolution, où le poids des pouvoirs publics tend à devenir hégémonique, est fortement soulignée par l'auteur comme constituant une rupture d'une longue tradition caritative. Finalement, l'initiative privée en matière de secours migre dans le camp des clandestins, avec la création des œuvres sociales des grands mouvements de résistance à partir du printemps 1942, destinées à venir en aide aux familles des résistants internés, déportés ou fusillés avant la création par le CFLN en 1943 d'un organisme national, le Comité des œuvres sociales de la Résistance (COSOR), sous la présidence du père P. Chaillot, fondateur de *Témoignage chrétien*.

Au-delà de la Libération, les besoins en secours demeurent extrêmement forts, mais une reconfiguration totale affecte le domaine, à la fois épuré et reconstitué ou réorganisé suivant de nouveaux impératifs politiques. L'aide nationale se voit dépassée par l'aide internationale de l'UNRRA (United Nations Relief and Rehabilitation Administration) aux moyens colossaux. Si la guerre avait favorisé le passage d'organisations locales à des organisations nationales, et la Libération l'intrusion de l'international, selon J.-P. Le Crom l'élément majeur réside dans le fait que l'action humanitaire devient une affaire d'État, inscrite dans la durée d'une action sociale au long cours, sans éviter à la fois une dilution et une diffusion de l'humanitaire dans le politique dont il constitue en temps de guerre un domaine-clé où les délimitations entre résistance et collaboration tendent, dans certaines occasions, à se brouiller.

CORINNE DEFRANCE, ULRICH PFEIL,

Histoire franco-allemande, vol. 10 :

Entre Guerre froide et intégration européenne,

Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 349 p., ISBN 978-2-75740-344-0

HÉLÈNE MIARD-DELACROIX,

Histoire franco-allemande, vol. 11 :

Le défi européen de 1963 à nos jours,

Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2011, 394 p., ISBN 978-2-75740-343-3

Dans le cadre de l'*Histoire franco-allemande* en onze volumes éditée avec le soutien de l'Institut historique allemand de Paris, la période post 1945 est traitée à travers deux ouvrages publiés en français et en allemand en 2011 et 2012. Le premier volume, rédigé par Corine Defrance et Ulrich Pfeil, s'arrête sur les événements qui ont précédé la signature du traité de l'Élysée en janvier 1963. Les auteurs présentent cette

période comme un prélude à l'ère du « franco-allemand ». Selon eux, le partenariat établi sous de Gaulle et Adenauer a été rendu possible par le travail de conciliation mené depuis 1945. Ce rapprochement progressif est envisagé au niveau politique, mais aussi à travers les dynamiques transnationales qui tendent à faire converger les sociétés française et allemande. Dans cette perspective, le plan Schuman en 1950, véritable point de départ de la coopération franco-allemande, apparaît autant comme un acte politique fondateur que comme le résultat de l'évolution des deux pays depuis 1945. Sans en nier l'importance, les deux auteurs resituent également l'entente entre de Gaulle et Adenauer dans son contexte, en rappelant ses limites et ses ambiguïtés. Autant d'éléments qui expliquent l'échec à court terme du traité dans les années 1960.

Le volume rédigé par Hélène Miard-Delacroix s'intéresse au passé le plus proche en retraçant les évolutions de la relation franco-allemande de 1963 à nos jours – une période marquée, selon l'auteure, à la fois par des changements radicaux de diverses natures (à commencer par le cadre international) mais aussi par une remarquable stabilité des deux partenaires, notamment de leur système politique. La chronologie des relations franco-allemandes depuis 1963 est inévitablement marquée par les « couples » président-chancelier qui se succèdent sans parvenir toujours à une réelle entente. Toutefois, H. Miard-Delacroix se refuse à une chronologie seulement politique, considérant que les évolutions économiques, sociales ou culturelles ont leur propre chronologie. Ainsi, la synthèse qu'elle propose s'arrête sur des moments précis ou sur des thèmes, telles l'*Ostpolitik*, les crises économiques et monétaires ou encore la réunification allemande. On remarquera que l'après Guerre froide fait l'objet d'un seul chapitre assez bref, l'auteure justifiant ce choix par la difficulté d'écrire une histoire franco-allemande des années 1990 et 2000, la période étant encore relativement peu étudiée et les archives difficiles d'accès.

Outre une synthèse chronologique, les deux ouvrages proposent dans un second temps une approche thématique. Les sujets abordés permettent d'aborder certains pans de la recherche sur le franco-allemand. Dans leur volume, C. Defrance et U. Pfeil s'intéressent ainsi à la politique française d'occupation en Allemagne, au rôle des sociétés civiles dans le rapprochement entre les deux pays, aux relations entre la France, la RFA et la RDA, au rôle des mythes et de la perception de l'autre dans l'action politique, à l'histoire comme vecteur de rapprochement et enfin à la modernisation des sociétés en France et en Allemagne. Les sujets abordés par H. Miard-Delacroix sont plus nombreux et tout aussi variés, touchant à l'histoire sociale, culturelle et politique. Ainsi, l'un des chapitres où l'approche en termes de « transferts » se révèle fructueuse concerne le mouvement de mai 1968, qui présente

des similarités et des différences dans les deux pays mais aussi une intense circulation des idées et des slogans d'une rive à l'autre du Rhin. Le chapitre suivant concernant le terrorisme et ses conséquences sur l'État de droit en France et en Allemagne dans les années 1970-1980 aurait pu être prolongé avec intérêt jusqu'à la période la plus récente. Le chapitre sur « histoire et mémoire » montre quant à lui tout l'intérêt d'une histoire franco-allemande, car là encore, malgré des enjeux différents (la mémoire de Vichy d'un côté, celle du nazisme de l'autre), les deux sociétés font face à des questions comparables et trouvent des réponses qui ont une résonance dans le pays voisin. Plus difficile à mener est la comparaison du rôle du communisme en France et en RFA – un sujet qui paraît en léger décalage avec le sujet principal du chapitre consacré au parlementarisme. D'autres chapitres apportent des éclairages intéressants sur « Milieux, valeurs et modes de vie », « Citoyenneté, nationalité et appartenances », « La question du moteur franco-allemand en Europe » et le « bilatéralisme » franco-allemand. On note un point commun aux deux ouvrages : la présence très discrète de l'histoire économique, dont les évolutions dépassent certes le cadre franco-allemand mais où la coopération bilatérale peut jouer un rôle (le succès d'Airbus en est sans doute le meilleur exemple).

Ces chapitres thématiques, tout comme les synthèses chronologiques, s'appuient sur une riche bibliographie, citée sous forme de références numérotées qui sont reprises à la fin de l'ouvrage. Fait relativement rare dans l'historiographie du franco-allemand, on remarque une présence non négligeable de la RDA dans les deux ouvrages. Toutefois, cette « deuxième Allemagne » n'a pas le même statut dans les deux volumes. Tandis qu'U. Pfeil et C. Defrance défendent la thèse d'un « triangle asymétrique » entre Bonn, Paris et Berlin Est (les relations entre deux pôles ayant un impact sur le troisième), H. Miard-Delacroix considère que l'Allemagne de l'Est n'occupe qu'une place périphérique dans la relation franco-allemande. Par ailleurs, les deux ouvrages partagent la même ambition de résumer les principaux acquis de la recherche des deux dernières décennies. Le débat historiographique occupe ainsi une place importante à l'intérieur des chapitres. Cette approche est systématiquement développée dans l'ouvrage de C. Defrance et U. Pfeil, qui présentent les différents points de vue sur chacun des thèmes abordés, en mentionnant également les lacunes de la littérature scientifique susceptibles de faire l'objet de recherches futures. H. Miard-Delacroix privilégie un récit plus personnel, le débat historiographique étant surtout mentionné dans les notes de bas de page.

Les deux volumes, à l'instar de l'ensemble de la collection, se fixent pour objectifs de dépasser la perspective traditionnelle d'une étude limitée aux rapports politiques entre les deux États et d'offrir une analyse d'ensemble de tous les aspects des relations entre les espaces français et allemand. Ils se revendiquent ainsi, de manière plus ou moins affirmée, du concept « d'histoire croisée », c'est-à-dire une approche qui favorise, au-delà de la comparaison, une étude des transferts et des interactions entre les sociétés. Cette ambition ne trouve qu'un début de réalisation dans les deux ouvrages. L'histoire comparative est ainsi davantage mobilisée que l'histoire des transferts. De plus, les relations interétatiques restent la trame de fond des deux volumes. Le choix de l'année 1963 comme césure montre ainsi clairement le primat du politique, cette borne étant peu pertinente du point de vue de l'évolution des sociétés ou des économies. On remarque enfin que cette histoire franco-allemande n'est pas sortie de son contexte européen et international. Ainsi, l'influence de la Guerre froide sur le rapprochement franco-allemand est bien démontrée dans les deux ouvrages. La

construction européenne est également évoquée à de nombreuses reprises, même si l'on aurait pu s'attendre à ce qu'elle trouve une place plus centrale, à la fois comme cadre et comme résultat du partenariat franco-allemand.

Les deux volumes n'ont ainsi sans doute pas épuisé leur sujet. Ils ont cependant le mérite de proposer une synthèse originale et à jour, qui comble une lacune dans une littérature scientifique foisonnante mais souvent très spécialisée et cloisonnée. Accessibles à un large public, ces ouvrages sont appelés également à devenir des instruments de travail incontournables pour tous les chercheurs qui s'intéressent au franco-allemand.

Matthieu OSMONT
Freie Universität Berlin